

LA RUE MAROCAINE GRONDE
CONTRE LA NORMALISATION
« M6 a trahi
les aspirations
de son
peuple »

P 24



LE PRÉSIDENT, HIER, À L'OCCASION DU DOUBLE ANNIVERSAIRE DE LA
CRÉATION DE L'UGTA ET DE LA NATIONALISATION DES HYDROCARBURES

« Je salue tous les travailleurs dévoués envers leur pays »

LIRE EN PAGE 3

Tout en saluant les
travailleurs qui se
dévouent à la
réalisation des projets
structurants, le
Président a, dans un
message lu en son
nom par le Premier
ministre, hier à Oran,
exhorté à plus
d'efforts et de travail
pour réaliser le
développement
durable dans le pays.



► DIRECTION RÉGIONALE DE LA
ZONE INDUSTRIELLE D'ARZEW
Ghrieb
inaugure
le nouveau
siège

P 3

► NATIONALISATION DES
HYDROCARBURES
Quand
l'Algérie
impose
sa décision

P 2

PARTIS POLITIQUES

Le projet de loi
présenté
à l'APN

P 4

L'ANP NEUTRALISE UN RÉSEAU
DE NARCOTRAFFIC

Près de 50kg
de cocaïne
saisis

P 24

GHAZA

Le déluge
aggrave
la tragédie
humanitaire

P 6

GYMNASTIQUE

De l'argent
à Cottbus,
mais des
acquis
précieux
pour Nemour

P 13

HIPPODROME BAZER SEKHRA -
EL-EULMA, CET APRÈS-MIDI À 15H00
Ghayath
a tout
pour lui

P 21

NEUF AMENDEMENTS MAJEURS APPORTÉS PAR LA COMMISSION PARLEMENTAIRE PARITAIRE

Un Code de la route « dépenalisé »

P 4

L'ÉDITO

« Ouach idir el-miyate fi yide ghassalou », cette expression, bien de chez nous, reflète, on ne peut mieux, l'emprise de la bureaucratie sur la majorité de nos agriculteurs. Ils sont plus doués pour les problèmes liés à la terre, depuis les labours-semailles jusqu'aux récoltes en passant par l'irrigation. Ils n'ont ni le temps ni les capacités d'échapper aux labyrinthes imposés par la bureaucratie. Ce qui explique l'insistance du Chef de l'État « sur l'importance du travail de terrain et la nécessité d'en finir immédiatement avec la bureaucratie dans le secteur de l'Agriculture où elle semble profondément enracinée » comme mentionné sur le communiqué publié à l'issue du Conseil des ministres de lundi dernier. Cette fois, les travaux ont concerné « la prise en charge de la location de différents engins agricoles dédiés aux labours, à la moisson et aux diverses prestations agricoles ». Sur cet aspect de l'accompagnement assuré aux agriculteurs, le Conseil des ministres a décidé « L'installation de coopératives agricoles relevant du groupe AGRODIV... (à mettre) au service des agriculteurs sur l'ensemble du territoire

Dans les griffes de la bureaucratie

national afin d'augmenter le rendement de la production agricole ». Pour cela, il faut commencer par le commencement. C'est-à-dire « l'élaboration, de toute urgence, d'une loi encadrant et organisant ces coopératives ». Le président Tebboune a chargé, de cette mission, le Premier ministre, Sifi Ghrieb. Tout en insistant « sur la nécessité d'installer ces coopératives avant la fin du mois de mars prochain, en raison du lancement précoce de la saison de moisson dans certaines régions d'Algérie, notamment dans le Sud ». Un délai qui paraît court mais justifié. D'une part parce qu'il s'agit, en quelque sorte, de « puiser » ce qui peut l'être, des anciennes

structures CAPCS et COFEL créées dans les années 70 lors de l'économie centralisée et que la restructuration en 1982 a remplacé par les EAI et EAC. D'autre part, tenir compte, également, des dispositions de la loi 08-16 du 3 août 2008 portant orientation agricole. De plus, le président de la République a, au cours de ce même conseil des ministres de lundi dernier, donné des instructions pour que « l'acquisition du matériel agricole doit se faire par le groupe AGRODIV auprès des fabricants locaux qualifiés et affichant une disponibilité pour ce type de matériel ». En effet, il faut rappeler que l'usine de Tizi-Ouzou produit, à elle seule, 5000 tracteurs/an. Auxquels s'ajoutent les productions des moissonneuses-batteuses de Ain-Defla, Guelma et Sidi-Bel-Abbès relevant des sociétés « PMA » et « CMA ». Logiquement le délai du mois de mars prochain devrait suffire et le recours à l'importation exclu. Ceci étant, les coopératives agricoles devraient également accompagner nos agriculteurs dans les autres activités liées à l'exploitation. Comme la digitalisation de la gestion, les relations avec les banques, les assurances, le fisc,... etc. pour sortir l'agriculture et les agriculteurs des griffes de la bureaucratie qui les enserre !

Zouhir Mebarki

NATIONALISATION DES HYDROCARBURES

Quand l'Algérie impose sa décision

Le 24 février 1971, c'est à la Maison du peuple, siège de l'UGTA, que le défunt président Houari Boumediène annonçait la prise par l'Algérie de la majorité du capital des sociétés concessionnaires françaises, complétant la mesure déjà prise en 1969 de nationalisation des compagnies américaines.



PH: DR

L'Algérie prenait ainsi possession de 51% dans le capital des sociétés françaises dont la part est alors passé à 49%, et le nouveau prix fiscal déterminé par un décret, signé par le président Boumediène, passait à 3,60 dollars le baril. Le jour-même, les cadres algériens prenaient en mains la principale richesse de l'Algérie, les hydrocarbures, pour les mettre au service du développement de notre pays. Depuis, quand on parle de "décisions historiques du 24 février 1971", c'est cet événement que l'on évoque. Un peu plus tard, le président Boumediène revient sur ce moment historique dans un discours prononcé à l'occasion du défilé du 1er Mai 1971. Il affirme haut et fort : « En 1971, l'Algérie s'affirme comme un pays libre politiquement et économiquement » et fait savoir que « nous sommes en mesure de résoudre par nous-mêmes tous nos problèmes ». Il confirme d'autres actes souverains : « Nous avons mis fin au régime des concessions depuis le 12 avril 1971 » ; « Le sol et le sous-sol algériens sont devenus la propriété du peuple algérien ». Il confirme également que « la France a déclaré le pétrole algérien, pétrole rouge ». Pour le président Boumediène, « le boycott du pétrole algérien constitue une

tentative de blocus économique ». Il fait, toutefois, observer qu'avec la France, « la voie demeure cependant ouverte pour une nouvelle forme de coopération ». Ce jour-là, le défilé du 1er Mai a été grandiose sur l'avenue de l'ALN. Les travailleurs de la Sonatrach coiffés de leurs casques étaient la vedette. En passant devant la tribune officielle, ils ont levé leurs casques pour saluer le président Boumediène. Une mobilisation populaire exceptionnelle et enthousiaste avait accompagné cette phase de la bataille des hydrocarbures. Sonatrach, créée en décembre 1963, a été l'instrument de récupération des ressources hydrocarbures nationales. L'Institut algérien du pétrole (IAP), créé le 29 novembre 1965, dans un élan qui devait faire sortir l'Algérie du sous-développement, était en mesure de fournir les premiers cadres, certes jeunes et pas expérimentés, mais qui ont vite acquis une haute qualification pour relever le défi immense consistant à prendre en charge l'avenir pétrolier et gazier de leur pays.

LES CADRES ALGÉRIENS ONT ÉTÉ À LA HAUTEUR

La couleur avait déjà été annoncée en juillet 1965, avec les accords pétroliers algéro-français qui avaient porté le taux de participation de l'Algérie, de 40% à

50%, devenant actionnaire à 50% en même temps que tutelle et puissance fiscale. L'Algérie était alors le premier pays du tiers-monde (comme on l'appelait à l'époque) qui avait ainsi acquis un statut respectable dans l'industrie pétrolière en étant opérateur, transporteur et vendeur. En plus, l'Algérie a le monopole de l'exploitation de ses richesses gazières. Les nationalisations du 24 février 1971 ont donné à l'Algérie le contrôle intégral sur l'ensemble des activités hydrocarbures, de l'amont à l'aval : pays détenteur de réserves, explorateur, producteur, transporteur, vendeur. La décision courageuse de nationaliser les hydrocarbures annoncée par l'Algérie le 24 février 1971, est historique au plan national mais aussi dans sa dimension internationale dans la mesure où elle a inspiré de nombreux pays pétroliers en imposant sa domination sur ses richesses naturelles. Elle impliquait une énorme responsabilité car il s'agissait de se libérer de l'emprise des compagnies pétrolières françaises qui exploitaient les premiers gisements d'hydrocarbures découverts dans le Sahara, mais les cadres algériens ont été à la hauteur.

UNE DÉCISION SOUVERAINE ET COURAGEUSE

Cette décision souveraine de

l'Algérie avait fait suite au refus de la France de procéder à une hausse de la fiscalité pétrolière telle qu'exigée par notre pays. L'histoire retient qu'à la demande de l'Algérie, la négociation sur la révision du prix fiscal retenu pour le calcul du revenu imposable des sociétés pétrolières françaises, avait commencé quelques mois plus tôt, le 24 novembre 1969 à Alger. L'Algérie s'est appuyée sur l'accord pétrolier signé le 29 juillet 1965 plus précisément son article 27 qui stipulait une révision du prix fiscal par les deux gouvernements au cours de l'année 1969. Il n'y avait pas que le prix fiscal (qui devait passer à 2,85 dollars par baril) en litige, les statuts des sociétés françaises devaient être transformés pour permettre à notre pays de détenir la majorité du capital afin d'en contrôler le fonctionnement. Les négociateurs français n'étaient pas disposés à répondre favorablement aux demandes de l'Algérie. Pourtant, il y avait un précédent : la Libye avait obtenu la hausse de la fiscalité imposée aux compagnies internationales opérant sur son sol.

A cette époque, les décisions de l'OPEP prises à Caracas (Venezuela) exigeant cette augmentation, allaient dans le même sens. Cela a permis aux négociateurs algériens de bénéficier de facteurs favorables et de prendre, face à l'intransigeance des Français, la décision unilatérale d'imposer le nouveau prix fiscal aux sociétés françaises. La négociation a ensuite repris le 28 septembre 1970 mais elle s'est heurtée encore une fois au refus de la France d'accorder à l'Algérie une majorité dans le capital des sociétés concessionnaires françaises et d'opérer une révision à la hausse du prix fiscal. Puis les négociateurs français ont fait traîner les discussions sous divers prétextes. Alors, le président Boumediène qui avait compris cette manœuvre a pris la décision qui s'imposait : les nationalisations annoncées le 24 février 1971. Pour l'histoire, à l'époque, les députés vénézuéliens avaient demandé à l'OPEP de soutenir l'Algérie.

M'hamed Rebah

ENGAGÉ PAR SONATRACH POUR LA PÉRIODE 2025-2029

Programme de 60 Mrds USD pour booster la production des hydrocarbures

L'Algérie maintient le cap de poursuivre ses efforts d'investissement pour augmenter ses capacités de production d'hydrocarbures, à travers un vaste programme de l'ordre de 60 milliards de dollars tracé par le groupe Sonatrach pour la période 2025-2029.

« Cet ambitieux programme s'appuie sur l'attractivité du secteur énergétique national, qui suscite toujours l'intérêt des groupes internationaux, comme en témoignent les nombreux contrats de partenariat signés, illustrant la confiance renouvelée dans le potentiel algérien », comme le rappelle l'APS à la veille de la célébration, hier, du 55e anniversaire de la nationalisation des hydrocarbures. Outre les projets de recherche, d'exploration et d'exploitation des hydrocarbures, ce programme prévoit également, selon la même source, « la réalisation de plusieurs projets industriels majeurs de valorisation permettant d'augmenter le taux de transformation des hydrocarbures en produits à forte valeur ajoutée, de 32% actuellement à 50% à l'horizon 2029 ».

Le Groupe Sonatrach aspire notamment, faut-il le noter, « à développer ses activités pétrochimiques à travers la production de polypropylène et le lancement de l'unité de production de MTBE (méthyl tert-butyl éther), en plus du mégaprojet de phosphate qui permettra au pays de devenir l'un des plus grands exportateurs d'engrais », a indiqué la même source.

L. Zeggane

HYDROCARBURES

L'Algérie accélère ses partenariats internationaux

L'Algérie a franchi des étapes importantes dans le développement de son secteur des hydrocarbures depuis l'indépendance, a affirmé Wassila Houmel, directrice de la transformation, du marketing des hydrocarbures et de la distribution des ressources pétrolières. Elle a souligné que l'enjeu stratégique actuel consiste à renforcer les capacités de prospection et d'exploration afin de satisfaire les besoins du marché national en gaz et en pétrole, tout en préservant la position de l'Algérie en tant que partenaire fiable sur les marchés internationaux. S'exprimant sur les ondes de la Radio nationale à l'occasion du 55^e anniversaire de la nationalisation des hydrocarbures, Mme Houmel a indiqué que l'Algérie a doublé, durant la période 2025-2026, le rythme de conclusion des contrats de partenariat avec des opérateurs étrangers dans les domaines de l'exploration et du développement. Parmi les accords les plus marquants figure le décret présidentiel du 7 janvier 2026, approuvant un contrat d'hy-

drocarbures relatif au périmètre « Zemoul El Kbar » entre le groupe Sonatrach et la société italienne Eni, pour un investissement estimé à 1,35 milliard de dollars. Au cours de l'année 2025, cinq autres contrats ont été signés avec des partenaires internationaux, notamment avec la société chinoise Sinopec dans la zone de Hassi Berkine Nord, ainsi qu'avec TotalEnergies, QatarEnergy et Repsol. Ces accords s'inscrivent dans le cadre de l'application de la loi n°19-13 relative aux hydrocarbures, qui vise à accroître les capacités nationales de production de gaz et de pétrole et à renforcer l'attractivité du secteur pour les investissements étrangers. Mme Houmel a également révélé que Sonatrach a conclu cinq contrats supplémentaires pour l'exploration et le développement de gisements gaziers avec des compagnies internationales, pour un montant global de 606 millions de dollars, illustrant l'élargissement du périmètre d'activité exploratoire et la confiance internationale dans le potentiel énergétique algérien.

HAUSSE DES CAPACITÉS DE TRANSFORMATION ET CRÉATION DE VALEUR AJOUTÉE

Dans le domaine de l'aval, elle a précisé que l'Algérie a adopté une stratégie visant à porter les capacités de transformation de 32 % actuellement à 50 % à l'horizon 2029, afin de renforcer la valeur ajoutée nationale et de créer de nouveaux emplois, notamment dans le raffinage et la pétrochimie. Concernant les infrastructures, le réseau de transport de brut et de condensats comprend 22 systèmes de pipelines d'une longueur totale d'environ 21 190 kilomètres, ainsi que 85 stations de compression et 128 réservoirs de stockage d'une capacité proche de 4,3 millions de tonnes équivalent pétrole.

À cela s'ajoutent deux centres de distribution des liquides et du gaz, 12 stations de chargement portuaires et cinq stations de chargement offshore, notamment à Arzew, Skikda et Béjaïa. Pour le gaz naturel, l'Algérie dispose de dix systèmes de transport par pipelines totalisant 11 735 kilomètres, avec une capacité de transfert de 192 millions de

tonnes équivalent pétrole par an. Le centre de distribution de Hassi R'mel, doté d'une capacité de 390 millions de mètres cubes par jour, reçoit l'ensemble de la production nationale pour l'orienter vers le marché intérieur ou l'exportation.

UN ÉQUILIBRE ENTRE MARCHÉ LOCAL ET EXPORTATION

Mme Houmel a estimé que les résultats à l'exportation demeurent positifs, malgré la hausse annuelle de la consommation intérieure de gaz, évaluée à 3,7 %.

Elle a assuré que les infrastructures disponibles renforcent la position de l'Algérie en tant que fournisseur fiable dans un marché énergétique mondial caractérisé par une forte instabilité. En conclusion, elle a affirmé que la nouvelle stratégie énergétique et les mesures engagées visent à consolider les capacités nationales et à ancrer durablement l'Algérie comme partenaire énergétique crédible, tant au niveau régional qu'international.

M. S.

LE PRÉSIDENT, HIER, À L'OCCASION DU DOUBLE ANNIVERSAIRE DE LA CRÉATION DE L'UGTA ET DE LA NATIONALISATION DES HYDROCARBURES

« Je salue tous les travailleurs dévoués envers leur pays »

Tout en saluant les travailleurs qui se dévouent à la réalisation des projets structurants, le Président a, dans un message, lu en son nom par le Premier ministre, hier à Oran, exhorté à plus d'efforts et de travail pour réaliser le développement durable dans le pays.

Chargé par le président de la République, le Premier ministre, Sifi Gherieb, a effectué, hier, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya d'Oran, afin de superviser la cérémonie marquant le 70^e anniversaire de la création de l'UGTA (24 février 1956), et le 55^e anniversaire de la nationalisation des hydrocarbures (24 février 1971). À cette occasion, le président Abdelmadjid Tebboune a adressé un message à la nation. « Nous célébrons l'un des jours immortels de l'histoire de la révolution de libération, au cours de laquelle les travailleuses et travailleurs algériens ont adhéré à l'appel à la lutte armée, et qui a exprimé - à cette période - l'adhésion de tout le peuple algérien à sa glorieuse révolution », a-t-il indiqué dans une allocution lue en son nom par le Premier ministre. Commenant par l'UGTA, le Président a évoqué des noms glorieux qui symbolisent le travailleur dévoué, le syndicaliste né et le sacrifice suprême pour l'indépendance et le développement du pays.

D'AISSAT IDIR À ABDELHAK BENHAMOUDA

Il s'agit du martyr Aïssat Idir, le fondateur de l'UGTA à la tête d'une « génération de travailleurs et de syndicalistes fondateurs de l'un des bastions et écoles de l'engagement national », dont « l'approche dans la défense de l'Algérie a été transmise de génération en génération, comme l'ont confirmé les positions de l'organisation syndicale dans les phases les plus difficiles », souligne le message. L'UGTA, qui a payé un lourd tribut en termes de sacrifice de ses cadres et dirigeants, martyrs du devoir national, nous rappelle aussi le leader et la grande figure du syndicalisme algérien, Abdelhak Benhamouda, assassiné par les hordes terroristes en 1997. Il représente, qualifie le Président, « les plus hautes significations du patriotisme, les images les plus sincères du sacrifice, et l'expression la plus loyale envers les pion-



niers fondateurs et les principes et valeurs du message de novembre». À propos de la nationalisation des hydrocarbures dont le grand artisan n'est autre que le défunt président Houari Boumédiène, le chef de l'État souligne une décision « souveraine, historique et cruciale ». « Les Algériennes et les Algériens se souviendront toujours - avec fierté - du défi relevé par les ingénieurs, techniciens et artisans, avec les moyens dont ils disposaient pour assurer la continuité de la production dans le secteur de l'énergie, après l'annonce de l'extension de la souveraineté sur nos richesses nationales le 24 février 1971 », se rappelle-t-il ceux qui « ont servi de modèle à ceux qui les ont suivis, des compétences, des cadres, des travailleuses et des travailleurs du secteur de l'énergie, et ils continuent - avec compétence - à assumer les tâches de maîtrise des différents maillons de la chaîne de valeur de l'industrie pétrolière et gazière, de la recherche et de l'exploration à la production, au transport et à la commercialisation. »

DES PERSPECTIVES PROMETTEUSES

Pour Abdelmadjid Tebboune, grâce aux efforts des travailleurs du secteur à l'époque, l'Algérie a

doublé sa production commerciale d'énergie. « Nous sommes aujourd'hui le septième plus grand exportateur de gaz au monde, et le troisième fournisseur du marché européen. « Nous possédons la troisième plus grande réserve de pétrole en Afrique. « Et je suis convaincu que les perspectives sont prometteuses - grâce à nos travailleuses et travailleurs - et à leur qualification, leur compétence et leur expérience pour traduire la stratégie de renouvellement de nos réserves pétrolières et gazières et le développement de projets d'industrie de transformation », a-t-il affirmé non sans fierté, saluant, dans la foulée, tous les travailleurs d'aujourd'hui, comme leur aïeux, dévoués envers leur pays.

Autrement dit, ceux qui sont mobilisés et fournissent des efforts « avec le même état d'esprit que celui de leurs prédécesseurs dans cette phase où nous œuvrons à consacrer la valeur de l'effort et du travail comme moteur des voies de développement durable dans le pays, et où nous cherchons à encourager les compétences, en particulier parmi nos jeunes, à plus d'excellence technique et de maîtrise de la technologie. » Le Président a ainsi adressé ses remerciements à « toutes les femmes et à tous les

hommes qui se dévouent à la réalisation des grands projets », soulignant que « les réalisations mises en service au cours des dernières années, celles en cours de réalisation et celles inscrites au calendrier des projets proches du lancement, ne sont que la preuve de leur confiance dans la voie que l'Algérie est en train de tracer. »

« LES FRUITS DE NOS POLITIQUES »

Il a aussi fait remarquer que les politiques économiques et sociales engagées par ses soins commencent à donner des fruits, soulignant que « les repères apparaissent chaque jour à travers toutes les régions du pays. » Il en veut pour preuve l'inauguration, faite le 1^{er} février dernier à Béchar, de la ligne ferroviaire minière Ouest, qui, avec d'autres projets structurants - d'envergure locale et nationale - confirme que les politiques nationales actuelles sont fondées sur le critère de la faisabilité et du réalisme, et sur la justesse de la décision politique souveraine. »

Le Président a, en outre, assuré que « c'est une orientation qui traduit la doctrine de la nouvelle Algérie victorieuse, une doctrine étroitement liée à la référence de Novembre et à l'héritage de la glorieuse Révolution de libération, et une doctrine pragmatique - à l'extrême - dans l'établissement de ponts de coopération et de partenariat avec tous, et sur tous les continents, sur la base des intérêts et des avantages mutuels. » Le chef de l'État a, enfin, renouvelé ses salutations à « toutes les travailleuses et à tous les travailleurs » à l'occasion de l'anniversaire de l'UGTA, ainsi qu'à « tous les dirigeants, cadres, travailleuses et travailleurs du secteur des hydrocarbures ». Un personnel qui poursuit « la voie tracée par leurs prédécesseurs au lendemain de la décision de nationalisation des hydrocarbures, et qui puise dans le défi qu'ils ont relevé à l'époque la force et la détermination de développer le secteur et d'accroître ses capacités ».

Farid Guellil

DIRECTION RÉGIONALE DE LA ZONE INDUSTRIELLE D'ARZEW Ghrieb inaugure le nouveau siège

Le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a procédé, hier à Oran, à l'inauguration du nouveau siège de la direction régionale de la zone industrielle d'Arzew, relevant de l'activité Liquéfaction-Séparation (LQS) de gaz de la Sonatrach. Selon un communiqué des services du Premier ministre, cette démarche a pour but d'améliorer la gouvernance et de renforcer l'efficacité de la gestion administrative de la zone d'Arzew. Il convient de souligner que la cérémonie d'inauguration a eu lieu en marge des activités officielles relatives à la commémoration du double anniversaire de la création de l'Union générale des travailleurs algériens et de la nationalisation des hydrocarbures.

F.G.

APS

BRAHIM BOUGHALI :

« Gloire à nos martyrs et reconnaissance à nos travailleurs »

Le Président de l'Assemblée populaire nationale, Brahim Boughali, a adressé, hier, un message à l'occasion du double anniversaire, coïncidant avec le 24 février de chaque année, marquant la création de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) en 1956 et la décision de nationalisation des hydrocarbures en 1971. Dans son message, le Président de l'APN a souligné que cette date constitue une opportunité pour raviver l'esprit combatif de la génération des militants et des hommes d'État qui ont relevé le défi de la libération et de l'édification de l'État national indépen-

dant, affirmant que le processus de consolidation de la souveraineté économique se poursuit sous la conduite du Président de la République. Dans un message publié sur son compte personnel, le Président de l'APN a déclaré : « À l'occasion du double anniversaire de la création de l'Union générale des travailleurs algériens en 1956 et de la décision de nationalisation des hydrocarbures en 1971, nous saluons l'esprit déterminé de la génération des militants et des hommes d'État qui ont relevé le défi de la libération et de la construction de l'État national indépendant. Aujourd'hui, la marche vers le ren-

forcement de la souveraineté économique se poursuit à travers la valorisation des richesses nationales et le développement des infrastructures, sous la conduite du Président de la République ».

Le Président de l'APN a également mis en exergue le rôle central joué par l'UGTA dans la défense des intérêts du pays et le renforcement du front interne, saluant les sacrifices des ingénieurs, techniciens et travailleurs qui ont relevé le défi de la nationalisation des hydrocarbures et contribué à l'affirmation de la souveraineté nationale sur les ressources énergétiques, consolidant

ainsi la position de l'Algérie sur les marchés pétrolier et gazier aux plans régional et international. Brahim Boughali a enfin affirmé que cette commémoration constitue une occasion de renouveler la fidélité à la mémoire des martyrs et de reconnaître les efforts des travailleuses et travailleurs dans tous les secteurs, tout en s'inspirant des valeurs de sacrifice, de patience et de patriotisme afin de relever les défis actuels, préserver l'indépendance de la décision nationale et renforcer durablement la souveraineté économique du pays.

R.N.

CRÉATION DE COOPÉRATIVES DE LOCATION DE MATÉRIEL

AGRICOLE

La décision présidentielle saluée

Les opérateurs agricoles dans la wilaya d'El-Méniaa ont largement salué la décision prise par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, lundi en Conseil des ministres, relative à la création de coopératives de location de matériels agricoles relevant du groupe Agrodiv, susceptibles de contribuer à l'amélioration des rendements et de soutenir les agriculteurs, notamment dans le Sud. Pour Frouhat Nouredine, propriétaire d'une exploitation agricole à Hassi-Touil, dans la commune de Hassi El-Gara, spécialisée dans les cultures céréalières et fourragères, l'arboriculture fruitière et l'élevage, "cette décision est susceptible de consolider les capacités de production et d'alléger les lourdes charges supportées par les investisseurs, notamment dans les régions du Sud caractérisées par l'étendue des superficies agricoles et leur éparpillement". La période de moisson représente "un véritable défi" pour les opérateurs agricoles, en raison du grand besoin en matériels de moisson-battage et en moyens de transport, a-t-il ajouté en soulignant que leur disponibilité, via des coopératives structurées, constitue un facteur de garantie de la réalisation des récoltes dans les délais en plus de réduire les pertes. Et d'affirmer que "ces décisions démontrent que les hautes autorités du pays sont parfaitement au fait des préoccupations des agriculteurs et s'attellent continuellement à leur prise en charge". De son côté, l'investisseur Mohsen Nadir, spécialisé dans la culture et l'intensification des semences, dans la commune de Hassi El-Gara, met en avant la décision présidentielle, estimant qu'elle traduit "une forte volonté d'accompagnement des agriculteurs sur le terrain", notant que les coopératives en question permettront aux agriculteurs la location de matériels à des prix étudiés, concourant ainsi à l'amélioration de la qualité de la production et la maîtrise des coûts. Un autre investisseur agricole, Hichem Bourti, spécialisé dans le programme d'intensification des semences, affirme, pour sa part, que la décision de création de ces coopératives vient à point nommé, notamment à l'approche de la saison des moissons, et que l'organisation judicieuse de la location de matériels et la fourniture de services agricoles, auront un impact sur l'accroissement de la production nationale et le renforcement de la sécurité alimentaire. Les intervenants sont unanimes sur le fait que la concrétisation de ces coopératives dans les délais impartis et leur encadrement juridique et structurel, constitueront un appui solide à la modernisation du secteur de l'Agriculture et de l'amélioration de sa compétitivité, plus particulièrement dans les régions du Sud qui enregistrent, ces dernières années, des extensions significatives des superficies cultivées.

NEUF AMENDEMENTS MAJEURS APPORTÉS PAR LA COMMISSION PARLEMENTAIRE PARITAIRE

Un Code de la route « dépenalisé »

Le consensus dégagé, entre le président du Conseil de la nation et les syndicats des transporteurs de voyageurs, autour de la révision de la législation routière, est traduit sur le terrain, avec, notamment, la proposition de suppression du caractère criminel et pénal des dispositions contestées.



Ph. DR

La commission parlementaire paritaire, chargée de proposer une formule consensuelle concernant les dispositions objet de désaccord entre les deux chambres du Parlement national dans le texte de loi adopté portant Code de la route, a tenu, sa deuxième séance de travail lundi. Présidée par le député Kadda Nedjadi, la commission s'est penchée sur les dispositions contenues dans les articles 104, 119, 121, 124, 125, 127, 128, 129, 161, 166 et 170, «en application des instructions du président de la République visant à moderniser la politique pénale par la rationalisation du recours aux peines privatives de liberté et la consécration du principe de la dualité des peines, notamment à travers la dépenalisation de certaines infractions routières et la révision du système des sanctions, de manière à assurer l'équilibre entre les impératifs de dissuasion et le respect des droits et libertés». Les

membres de la commission ont «voté les articles 104, 119, 166 et 170 en supprimant le terme « crimes ». Les montants des amendes pour les infractions aggravées, contenues dans l'article 121, notamment celles relevant des troisième et quatrième catégories, ont été revus à la baisse. En revanche, les montants des amendes des première et deuxième catégories demeurent inchangés, car tenant compte de la conjoncture économique et sociale actuelle. L'expression « et les crimes » de l'intitulé de cet article a été supprimée».

Par ailleurs, les membres de la commission ont également «voté les articles 125, 127, 128 et 129 en remplaçant les termes « prison » et « emprisonnement provisoire » par le terme « détention ». S'agissant de l'article 124, il a été décidé de supprimer le

deuxième alinéa relatif à la peine appliquée aux professionnels du transport, en se contentant du premier alinéa dont les dispositions ont été généralisées aux conducteurs de véhicules et aux professionnels du transport de manière égale ». Les membres de la commission paritaire ont souligné que « la dépenalisation et la réduction des amendes pour certaines infractions ont pris en compte la hausse inquiétante des accidents de la route dans notre pays et les lourdes pertes humaines et matérielles qui en découlent », et ce, à travers « l'adoption d'une approche législative équilibrée alliant dissuasion et prévention, tout en renforçant les efforts de sensibilisation, de formation et d'amélioration des infrastructures routières ».

Il convient de rappeler que les transporteurs de voyageurs

ont contesté le projet de révision du Code de la route tel qu'il a été adopté, le 24 décembre 2025, par l'Assemblée populaire nationale. Le 8 janvier 2026, le président du Conseil de la nation, Azouz Nasri, a reçu des représentants de syndicats du secteur des transports. Notamment, le Syndicat national des transports, affilié à l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), le Syndicat national des chauffeurs de taxi et la Fédération nationale des transporteurs de voyageurs et de marchandises (FNTVM) relevant de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA). Le 11 janvier suivant, Azouz Nasri a remis du président de la République un rapport sur le déroulement de la rencontre avec les représentants des transporteurs.

Ania N.

PARTIS POLITIQUES

Le projet de loi présenté à l'APN

Les députés de l'Assemblée populaire nationale ont entamé, hier, les discussions, en séance plénière, du projet de loi organique relatif aux partis politiques. Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a présenté aux Parlementaires un texte visant à moderniser le fonctionnement des partis, renforcer leur rôle dans le débat public et assurer une plus grande transparence dans la gestion de la vie politique. À noter que le projet, qui comprend 97 articles répartis sur sept chapitres, introduit plusieurs mesures

clés pour moderniser le paysage politique. Il prévoit notamment un renforcement de la participation des partis à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques publiques, en leur permettant de formuler des recommandations et de contribuer aux débats sur les politiques publiques. Le texte encadre également les changements d'appartenance politique des élus, avec des sanctions pouvant aller jusqu'à la perte de leur mandat et la radiation du parti concerné, afin de garantir la stabilité et l'éthique dans la vie politique. Aussi, le projet clarifie les procédures de

création et d'enregistrement des partis et encadre les fusions et alliances, offrant un cadre légal clair pour ces opérations. Il consacre le principe du renouvellement démocratique en limitant le mandat des responsables à cinq ans, renouvelable une seule fois, et impose des obligations strictes en matière de transparence financière, notamment l'interdiction de financements étrangers et l'obligation de déclaration des dons et contributions, soumis à un contrôle annuel.

A. N.

EXPLOITATION DES TERRES AGRICOLES

Les agriculteurs invités à régulariser leurs situations

Le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, a invité les agriculteurs, qui exploitent des terres sans titre, à déposer un dossier complet pour régulariser leur situation. Le dossier requis comprend plusieurs éléments clés: un formulaire de demande de régularisation, des documents d'identité de l'intéressé (acte de naissance,

carte nationale), et des coordonnées géographiques précises de la parcelle. Le dossier doit également inclure deux photos satellitaires précisant la superficie de la terre, ainsi que des documents justificatifs de l'activité agricole (reçus, preuves d'exploitation, documents relatifs à l'élevage,... etc). Pour faciliter le traitement des dossiers, la direction invite les agriculteurs à

retirer le formulaire officiel auprès des sous-directions agricoles, à le remplir avec soin, puis à constituer le dossier complet avant de le déposer à la Direction des services agricoles, contre un reçu de dépôt officiel. La date limite pour accepter les dossiers est fixée au 15 avril 2026. À travers ces mesures, le ministère de l'Agriculture vise à organiser l'enregistre-

ment des terres récupérées de manière légale et transparente, protégeant ainsi les droits des agriculteurs ayant investi dans la mise en valeur des terres, tout en privilégiant l'exactitude et la crédibilité des documents fournis, ce qui renforcera la stabilité du secteur agricole et contribuera à son développement durable.

A. N.

RESTAURATION DE LA CASBAH
D'ALGER

Rabehi appelle au respect de la qualité et des délais

Le ministre, wali d'Alger, Abdenour Rabehi, a effectué une visite d'inspection des chantiers de restauration en cours dans plusieurs monuments et palais emblématiques de la Casbah d'Alger. Selon un communiqué de la wilaya d'Alger, la tournée a concerné notamment le palais Hassan Pacha, Dar Essoltane (Dar ElCasbah), l'ancien siège de la circonscription administrative de Bab El-Oued, le palais Ahmed Pacha, la mosquée Ali Betchine ainsi que Dar El-Hamra. À cette occasion, Rabehi a instruit les différents intervenants à respecter scrupuleusement les délais contractuels, tout en veillant à la qualité d'exécution et à la préservation des ornements d'origine. Il a également insisté sur l'aménagement des axes et des façades des bâtiments avoisinants, l'étude de la récupération des bâtisses inoccupées pour les transformer en espaces ouverts, ainsi que sur la possibilité d'installer des ascenseurs dans les palais afin de faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite et aux personnes âgées. Lors de cette visite, le responsable a salué le travail accompli par les jeunes diplômés de l'Institut d'archéologie, impliqués dans les opérations de restauration, soulignant leur engagement en faveur de la sauvegarde du patrimoine.

LE RENFORCEMENT DE LA FORMATION DANS LES MÉTIERS DE MAINTENANCE

Rabehi a, par ailleurs, appelé à renforcer la formation des jeunes dans les métiers de la maintenance et des arts décoratifs, tout en recommandant la mise en place de plaques signalétiques retraçant l'histoire des monuments ainsi que les travaux de restauration et de réhabilitation engagés. Pour rappel, et dans le cadre de la préservation de la casbah, les services de la wilaya poursuivent un vaste programme de restauration, de réhabilitation des monuments, mosquées, palais et bâtisses anciennes, ainsi que d'aménagement des parcours touristiques, afin de valoriser ce patrimoine et de renforcer son attractivité en tant que destination historique et culturelle majeure.

A. N.

REZIG SE RÉUNIT AVEC LES PRODUCTEURS ET LES IMPORTATEURS D'ARTICLES SCOLAIRES ET DU PLASTIQUE POUR EMBALLAGE La régulation du marché en point de mire

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a présidé une réunion de travail avec les producteurs et les importateurs d'articles scolaires, en présence du président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula. Selon un communiqué du ministère, cette rencontre a permis de passer en revue l'état de la filière, notamment ses capacités de production nationale, ainsi que les besoins en importation, en prévision de la prochaine rentrée scolaire. Dans ce cadre, l'accent a été mis sur la nécessité d'assurer la disponibilité des articles scolaires et de garantir un approvisionnement régulier du marché à travers les wilayas du pays, ainsi que sur l'importance d'une préparation anticipée en élaborant des programmes de production et d'importation, suivant une approche proactive pour la prochaine rentrée scolaire. Le ministre du Commerce extérieur, s'est également réuni avec les producteurs et importateurs de plastique pour l'emballage. L'objectif était de discuter de l'organisation de la filière, de la production nationale, des importations et de la demande, et de mettre en place des mécanismes clairs pour soutenir les acteurs et assurer l'équilibre du marché.

A. N.

VIOLATIONS DES DROITS HUMAINS AU SAHARA OCCIDENTAL

Le Makhzen mis à nu en Cantabrie

Une conférence consacrée à la situation des droits de l'Homme au Sahara occidental sous occupation marocaine s'est tenue récemment à la bibliothèque et à l'espace de la culture critique en Cantabrie, dans le nord de l'Espagne.



Ph:DR

La rencontre a mis en lumière les violations persistantes dont est victime le peuple sahraoui ainsi que le blackout médiatique imposé à la région. Selon le site espagnol Al Faradio, les participants, conduits par le directeur de l'agence Equipe Media, Ahmed Ettanji, ont dénoncé une politique de répression systématique menée par les autorités marocaines. Cette politique se traduirait notamment par des pratiques discriminatoires dans les établissements scolaires et les services publics, une surveillance renforcée de l'espace public et de la vie quotidienne, ainsi que par des menaces visant toute voix dissidente ou tentative de documentation des abus. Ahmed Ettanji a expliqué que ces pratiques visent à briser la volonté des habitants, à affaiblir leur identité nationale et leur résistance légitime. Il a également souligné les violations subies par les journalistes indépendants et les militants sahraouis, dont certains crouissent en prison pour de longues peines, tandis que

d'autres sont contraints à l'exil. Ceux qui restent travaillent sous une menace permanente et une étroite surveillance. Le directeur d'Equipe Media a en outre précisé que toute tentative de couverture des manifestations ou de diffusion d'informations se heurte à de grandes difficultés, les autorités recourant aux arrestations et au harcèlement pour empêcher la transmission des faits à l'opinion publique internationale. De son côté, le directeur du journal Al Faradio, Óscar Allende, a insisté sur l'importance des documents, des photographies et des vidéos pour exposer les violations devant la communauté internationale, d'autant plus que les journalistes étrangers sont toujours interdits d'accès au territoire. Il a souligné que la diffusion de ces informations constitue un moyen essentiel de protéger les détenus politiques et de révéler l'ampleur de la répression exercée contre les Sahraouis. La

conférence a également abordé le siège médiatique imposé au Sahara occidental, caractérisé par l'interdiction d'accès aux journalistes étrangers et par des restrictions sévères visant la couverture indépendante.

Les intervenants ont rappelé que toute tentative d'organiser des visites de terrain ou de documenter les violations se solde généralement par une expulsion immédiate du territoire, illustrant ainsi une politique persistante de dissimulation de la vérité. En conclusion, les participants ont affirmé que le conflit du Sahara occidental ne se limite pas à une dimension politique, mais constitue aussi une lutte permanente pour le droit à l'information, la vérité et la protection des droits humains sous occupation marocaine. Cette conférence revêt une importance particulière puisqu'elle s'inscrit dans la continuité d'une coopération engagée depuis 2019, lorsque des

membres d'Equipe Media s'étaient rendus en Cantabrie pour présenter le documentaire "Trois caméras volées", qui retrace les efforts des journalistes et militants sahraouis pour briser le blocus médiatique. Dans le cadre des initiatives de documentation des violations, la journaliste Leonor Suárez de la télévision publique de la région des Asturies a réalisé un autre documentaire intitulé "Pas de nouvelles du Sahara", consacré au siège médiatique imposé au Sahara occidental et aux méthodes de surveillance et de répression utilisées contre les journalistes et les militants. Cette œuvre a été projetée lors de plusieurs manifestations culturelles en Cantabrie, révélant, à un large public, l'ampleur des entraves à la liberté d'informer et les défis liés à la transmission de la vérité sur les violations continues dans les territoires sahraouis occupés.

M. Seghilani

ELLES ONT FAILLI À LEURS ENGAGEMENTS ENVERS L'ÉTAT PALESTINIEN L'inertie des puissances occidentales dénoncée

Vingt pays, accompagnés de la Ligue des États arabes et de l'Organisation de la coopération islamique, ont publié un communiqué commun condamnant fermement la poursuite de la politique de colonisation menée par les autorités sionistes dans les territoires palestiniens occupés. Les signataires rappellent que les colonies israéliennes sont illégales au regard du droit international et constituent une violation manifeste des résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU, ainsi que de l'avis consultatif rendu en 2024 par la Cour internationale de Justice. Dans leur déclaration, les ministres appellent le gouvernement israélien à renoncer immédiatement à ses décisions favorisant l'expansion coloniale, à respecter ses engagements internationaux et à s'abstenir de toute action susceptible de modifier durablement le statut juridique et administratif de la Cisjordanie et d'El-Qods occupée. Le communiqué souligne également que ces mesures représentent « une attaque directe et intentionnelle contre les fondements de la création de l'État palestinien et contre la solution à deux États ». Par ailleurs, la déclaration met en lumière l'inaction persistante de plusieurs pays occidentaux, y compris ceux disposant du droit de veto au Conseil de sécurité de l'ONU et ayant pourtant reconnu l'État palestinien. Ces pays, à l'image de la France et du Royaume-Uni, se contentent, selon les signataires, de déclarations de condamnation et de rappels diplomatiques répétés appelant les autorités sionistes à renoncer à leur politique expansionniste, sans mesures concrètes pour y mettre fin.

M. S.

LE SG DE L'ONU DONNE L'ALERTE L'État de droit menacé dans le monde

Le secrétaire général des Nations unies, António Guterres, a lancé une alerte grave concernant la situation des droits humains à l'échelle mondiale. S'exprimant devant le Conseil des droits de l'Homme de l'ONU, il a affirmé que « les droits de l'Homme sont aujourd'hui attaqués de manière systématique » et que la loi du plus fort tend à remplacer progressivement l'État de droit.

Selon lui, cette régression n'est ni dissimulée ni fortuite, mais se déroule « au grand jour », souvent sous l'impulsion d'acteurs puissants. Il a averti que l'effondrement des droits fondamentaux entraîne inévitablement celui de la paix, du développement et de la cohésion sociale, tout en minant la confiance entre les peuples et leurs institutions. Le chef de l'ONU a également souligné que les populations déjà vulnérables paient le prix le plus lourd de cette détérioration, tandis que les défenseurs des droits de l'Homme sont parmi les premières cibles de la répression. Face à cette situation, António Guterres a appelé à une mobilisation urgente autour de trois priorités : défendre sans concession les principes universels des droits humains, renforcer la gouvernance mondiale par la réforme des institutions internationales, et exploiter le potentiel transformateur des droits de l'Homme pour réduire les conflits et l'extrémisme. Il a conclu en rappelant que l'atteinte des Objectifs de développement durable, l'intensification de l'action climatique, la consolidation de l'État de droit et le soutien aux mécanismes internationaux de justice constituent des leviers essentiels pour inverser la tendance actuelle.

M. S.

DÉCLARATION INTERNATIONALE

Rejet de la suspension unilatérale des relations avec la RASD par le gouvernement bolivien de Rodrigo Paz

Nous, les organisations, mouvements sociaux, forces politiques, réseaux de solidarité, parlementaires, universitaires et personnalités signataires, exprimons notre rejet le plus ferme de la suspension unilatérale des relations diplomatiques avec la République arabe sahraouie Démocratique (RASD) adoptée par le gouvernement bolivien de Rodrigo Paz. La Bolivie a officiellement reconnu la RASD et établi des relations diplomatiques sous le gouvernement du président Jaime Paz Zamora (1989-1993), en cohérence avec les principes du droit international et la tradition latino-américaine de soutien aux processus de décolonisation. Cette reconnaissance constitue un acte souverain de l'État bolivien qui ne s'éteint pas par des décisions politiques conjoncturelles. Une relation diplomatique peut être suspendue, mais la reconnaissance précédemment accordée ne peut être annulée. La rupture des relations avec la République Sahraouie ne contredit pas seulement les principes consacrés dans la propre Constitution Politique de l'État Plurinational de Bolivie, mais envoie également un signal préoccupant à la communauté latino-américaine en s'écartant de l'engagement bolivien envers les causes de décolonisation des peuples en suspendant les relations avec la République et le peuple sahraoui, dont le droit à l'autodétermination a été reconnu dans de multiples résolutions de la communauté internationale. Le Sahara occidental est un territoire en attente de décolonisation, ins-

crit par les Nations unies sur la liste des Territoires Non Autonomes depuis 1963 par la Résolution 1956 (XVIII) de l'Assemblée générale (11 décembre 1963), en application de la Résolution 1514 (XV) de 1960 sur l'octroi de l'indépendance aux pays et peuples coloniaux. L'avis consultatif de la Cour Internationale de Justice (16 octobre 1975) a établi qu'il n'existe pas de liens de souveraineté territoriale entre le Maroc et le Sahara occidental qui affectent le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination. Le cas du Sahara occidental n'est pas un différend bilatéral de plus, mais un processus de décolonisation inachevé. Le principe d'autodétermination constitue l'axe central pour la solution du conflit, et toute action qui affaiblit ce principe implique de s'écarter du consensus international sur la question. Pendant que le gouvernement de facto issu du coup d'État en Bolivie, l'administration de facto de Jeanine Áñez a adopté une décision similaire de rupture des relations avec la RASD, sous des pressions externes et du lobby pro-marocain. La suspension unilatérale actuelle reproduit une ligne d'alignement avec des intérêts qui ignorent le caractère d'occupation et d'oppression colonialiste qui affecte une grande partie du territoire du Sahara occidental.

Nous considérons que cette décision implique, dans les faits, un aval politique à l'occupation et au contrôle de facto exercés par le Royaume du Maroc sur le territoire du Sahara occidental. Avaliser l'imposition par la

force sur un territoire en attente de décolonisation viole les principes essentiels du droit international, ignore le caractère colonial de la controverse et crée un précédent contraire à la tradition diplomatique bolivienne.

La suspension unilatérale contredit :

- L'article 1.2 de la Charte des Nations unies,
- La Résolution 1514 (XV) sur la décolonisation,
- Le principe d'égalité souveraine des États,
- Le droit inaliénable du peuple sahraoui à décider librement de son destin.

Depuis l'Amérique Latine et les Caraïbes, région forgée dans les luttes contre le colonialisme, l'interventionnisme et la subordination externe, nous réaffirmons que la cause du peuple sahraoui est aussi une cause de la Grande Patrie et du Sud Global. Nous appelons le gouvernement du président Rodrigo Paz à rectifier cette décision et à rétablir la position historique de l'État plurinational de Bolivie en défense du droit international, de l'autodétermination des peuples et de la pleine indépendance du peuple sahraoui. La Bolivie ne peut s'écarter de la tradition souveraine et anticoloniale qui a caractérisé sa politique étrangère ni se désolidariser de l'engagement régional en faveur de la justice internationale.

L'autodétermination est un principe irrévocable ; la décolonisation ne peut être inversée par une décision unilatérale et la dignité des peuples n'admet ni reculs ni impositions.

23 février 2026

GHAZA

Le déluge aggrave la tragédie humanitaire

Les pluies torrentielles qui se sont abattues lundi et mardi sur la bande de Ghaza ont provoqué l'inondation de milliers de tentes abritant des personnes déplacées, accentuant une situation humanitaire déjà dramatique depuis le début de l'agression sioniste contre l'enclave palestinienne en octobre 2023, a rapporté l'Agence de presse palestinienne (Wafa).



PH. DRF

Selon la même source, la dépression météorologique actuelle continue de frapper la région, entraînant la submersion de centaines de tentes dans plusieurs zones, alors qu'aucune mesure concrète de reconstruction ni de fourniture de biens essentiels n'a été mise en œuvre pour venir en aide aux populations déplacées. Les intempéries ont également causé l'effondrement de plusieurs habitations fragilisées, entraînant des décès supplémentaires parmi les civils. Des sources médicales ont signalé plusieurs morts dus au froid, notamment parmi les enfants et les personnes âgées, en raison de l'absence de moyens de chauffage et des conditions de vie extrêmement précaires dans lesquelles se trouvent les déplacés, vivant sous des tentes ou dans des bâtiments menaçant ruine. Les autorités sanitaires ont mis en garde contre une situation qu'elles qualifient de « catastrophe », précisant qu'environ 127 000 tentes sur un total estimé à 135 000 sont désormais inhabitables. Le manque d'équi-

pements de base – couvertures, matelas, vêtements chauds – dépasse 70 % à l'échelle de l'enclave, avec des taux encore plus alarmants dans les zones reculées et isolées. L'agression sioniste a provoqué la destruction totale ou partielle de près de 92 % des bâtiments résidentiels de la bande de Ghaza. Cette réalité a contraint la majorité des habitants à vivre dans des tentes qui ne les protègent ni de la chaleur estivale ni du froid hivernal, ou à se réfugier dans des maisons fissurées, malgré le risque d'effondrement sous l'effet des pluies et des inondations.

UNE NUIT DE RAMADHAN SOUS LES EAUX

Dans la nuit du septième jour du mois de Ramadhan, à Al-Mawassi, à l'ouest de Khan Younès, le silence qui précède habituellement le repas du sahour n'avait rien de paisible. La pluie tombait avec violence, s'infiltrant non seulement au-dessus des tentes, mais aussi à l'intérieur, se mêlant aux rares couvertures et aux souvenirs des maisons détruites sous les bombardements. Dans un camp de tentes dressé sur un terrain sablonneux

et bas, les familles se sont réveillées au bruit des gouttes frappant la toile fragile. Certains ont tenté de creuser à mains nues de petits canaux pour détourner l'eau, mais le sol s'est rapidement gorgé d'humidité et les tentes, trop fragiles, n'ont pas résisté à l'assaut des intempéries. Oum Amal Al-Qarra, déplacée de l'est de Khan Younès après la destruction de sa maison, se préparait à prendre le sahour avec ses enfants lorsque l'eau a commencé à s'infiltrer par les côtés de la tente.

Debout devant des vêtements trempés suspendus à une corde entre deux piquets, elle confie : « Nous avons essayé de sauver ce qui pouvait l'être, mais la pluie a été plus forte que nous. Ce sont tous nos vêtements. Nous avons gardé des habits propres pour prier pendant le Ramadhan. Maintenant, nous essayons de les sécher sur un petit réchaud, tandis que la fumée envahit la tente ». Dans une autre tente, Abou Ismail, 52 ans, est assis sur une caisse en plastique cassée, observant son jeune fils tenter d'évacuer l'eau avec un simple gobelet. Sa voix est lasse « La tente ne protège ni du froid ni de

la pluie. La nuit, nous plaçons des récipients pour recueillir l'eau qui tombe du plafond. Nous passons la journée à jeûner et la nuit à essayer de sauver ce qui nous reste ».

Plus loin, Oum Samer, déplacée avec ses quatre enfants depuis Rafah, regarde avec désespoir les provisions détrempées après l'infiltration de l'eau dans sa tente « Nous avons eu énormément de mal à réunir l'argent pour acheter cette nourriture. Quand la pluie est entrée, nous n'avons rien pu sauver. Toute notre nourriture et nos vêtements ont été trempés ». À proximité, Maha, 12 ans, tient un petit fanal sans pile et fixe le ciel assombri : « J'aime le Ramadhan, mais j'aimerais que nous ayons une maison qui ne se noie pas sous la pluie comme notre tente. Notre maison me manque. Elle a été détruite ».

UNE CATASTROPHE AGGRAVÉE PAR L'ABSENCE D'INFRASTRUCTURES

Dans cette zone côtière basse, où les réseaux d'évacuation des eaux pluviales ont été détruits durant la guerre, chaque épisode de pluie se transforme en far-

deau supplémentaire pour des milliers de familles déplacées. L'humidité pénètre les corps, le froid intensifie les souffrances des enfants et des personnes âgées, et les maladies respiratoires se multiplient dans des conditions d'hygiène extrêmement dégradées. Les organisations médicales alertent sur le risque d'épidémies, tandis que les abris improvisés deviennent des foyers de moisissures et de parasites. La stagnation de l'eau autour des tentes accentue la pollution et favorise la propagation des infections, dans un contexte où les structures sanitaires sont déjà débordées ou partiellement détruites. Selon les mêmes sources, l'absence de matériaux de reconstruction et la fermeture persistante des points d'entrée empêchent toute réponse efficace à cette crise. Les déplacés restent livrés à eux-mêmes face aux intempéries, sans protection adéquate contre le froid, ni solution durable de relogement.

LE RAMADHAN SOUS LE SIGNE DE L'ÉPREUVE

À Al-Mawassi comme dans d'autres régions de la bande de Ghaza, le mois de Ramadhan ne se résume plus à l'épreuve du jeûne, mais à celle de la survie quotidienne. Les familles affrontent la faim, la soif, le froid et l'humidité, tout en tentant de préserver un semblant de vie spirituelle et de dignité humaine. Ici, le jeûne ne se mesure pas seulement en heures sans manger ni boire, mais en patience face à un exil forcé, en résistance au froid qui s'infiltre dans les os, et en courage pour protéger les enfants de la peur et de la misère. Sous les tentes fragiles battues par la pluie, la population déplacée continue d'espérer un retour à une vie normale, malgré la destruction massive des logements et l'absence de perspectives immédiates de reconstruction. Pour ces familles, chaque tempête rappelle la fragilité de leur situation et la profondeur de la crise humanitaire qui frappe l'enclave palestinienne.

M. Seghilani

L'ENTITÉ SIONISTE ACCÉLÈRE LE PROJET D'ANNEXION

Raids militaires et pillages en Cisjordanie occupée

L'armée sioniste a mené une opération d'intrusion dans le village de Al-Lubban Al-Sharqya, au sud de Naplouse, dans le nord de la Cisjordanie occupée. Des maisons ont été perquisitionnées, plusieurs jeunes Palestiniens ont été arrêtés, et les soldats ont endommagé certaines propriétés tout en s'emparant de nourriture destinée au repas du sahour dans l'un des foyers.

Le président du conseil municipal de Al-Lubban Al-Sharqya, Yacoub Oweis, a indiqué que l'armée avait commencé ses perquisitions vers minuit et que celles-ci se poursuivaient encore au moment de ses déclarations. Selon lui, les soldats ont fouillé les maisons et contrôlé l'identité des habitants, provoquant des destructions dans certains foyers. Les habitants de la ville, qui compte environ 4 200 Palestiniens, subissent, depuis le début de la guerre sur Ghaza en octobre 2023, des restrictions militaires et des incursions de colons. Le village est situé sur la route reliant Ramallah à Naplouse et abrite plusieurs colonies et avant-postes sionistes.

PILLAGE DE NOURRITURE

Amina Al-Aboushi, résidente locale, a raconté que les soldats avaient envahi sa maison vers 4 h 15 du matin, les obligeant à s'asseoir et fouillant entièrement le logement. « Les soldats sont même descendus au niveau de la cuisine pour manger notre nourriture du sahour tout en nous observant », a-t-elle ajouté, précisant que la maison avait été laissée dans un état de chaos. L'armée sioniste n'a pas émis de commentaire officiel concernant cette opération jusqu'au soir.

ESCALADE

Des témoins ont rapporté des incursions similaires à Siloé, à l'est de Ramallah, où l'armée poursuit ses opérations avec la présence de dizaines de soldats. Depuis le début du mois de Ramadhan, l'armée israélienne aurait intensifié ses raids et arrestations dans toute la Cisjordanie, avec plus de 100 Palestiniens arrêtés selon le club des prisonniers palestiniens. Actuellement, plus de 9 300 Palestiniens sont détenus dans les prisons israéliennes,

dont 66 femmes et 350 enfants.

Depuis le début de la guerre à Ghaza, la Cisjordanie occupée connaît un regain de violence : plus de 1 116 Palestiniens ont été tués, près de 11 500 autres blessés et environ 22 000 arrêtés, selon des données palestiniennes.

DÉCLARATIONS PROVOCATRICES

Par ailleurs, le ministre israélien du Patrimoine, Amihai Eliyahu, a affirmé que la Cisjordanie « fait partie d'Israël » en publiant une vidéo où il soulève le drapeau israélien sur un sommet de la région de la vallée du Jourdain, à l'est de la Cisjordanie occupée. Ces déclarations surviennent dans un contexte de renforcement des colonies et d'actions considérées par les Palestiniens comme des préparatifs à l'annexion. Cette initiative intervient après une déclaration conjointe de 19 ministres des Affaires étrangères de pays arabes, islamiques, européens et latino-américains, exprimant leur opposition à toute tentative israélienne d'annexion de territoires palestiniens et

appelant au respect de la solution à deux États.

RÉFORMES FONCIÈRES ET COLONISATION

Depuis février, le gouvernement israélien a adopté des mesures visant à modifier le statut juridique et civil en Cisjordanie occupée, notamment en annulant la loi jordanienne interdisant la vente de terres palestiniennes à des citoyens israéliens et en autorisant la saisie de terres palestiniennes classées « zone C » comme biens de l'État.

Ces décisions renforcent le contrôle israélien sur les territoires occupés, dans une région où la souveraineté palestinienne reste partielle depuis les accords d'Oslo de 1995. La Cisjordanie occupée reste donc au cœur d'une escalade militaire, politique et foncière, tandis que la population civile continue de subir les répercussions directes des incursions, arrestations et restrictions imposées par l'occupation israélienne.

M. S.

DES EXPERTS AFRICAINS SUR LE COMMERCE AFRIQUE – ETATS UNIS

« L'incertitude de la politique américaine incitent les exportateurs africains à freiner leurs projets »

Les États-Unis ont annoncé en début du mois courant la prolongation de African Growth and Opportunity Act (AGOA) jusqu'à fin 2026, apportant un soulagement aux pays africains désireux de développer leurs exportations sur le marché mondial. Cependant, cet optimisme a rapidement été dissipé, l'incertitude entourant la politique américaine incitant les exportateurs à freiner leurs projets d'expansion.



PH: DR

Selon le représentant américain au commerce, Jamieson Greer, la prolongation s'applique rétroactivement à compter du 30 septembre 2025, date d'expiration du programme. Mis en œuvre en 2000, l'AGOA accorde un traitement en franchise de droits à certains produits, tels que les textiles, les produits agricoles et les véhicules, provenant de pays désignés d'Afrique subsaharienne. Cependant, l'incertitude quant à l'avenir de l'AGOA, les conditions politiques qui y sont liées et la politique tarifaire américaine en général ont assombri les perspectives du programme.

« EN RAISON DE LA POLITIQUE IMPRÉVISIBLE DE WASHINGTON IL FAUDRA DU TEMPS POUR RÉTABLIR LA CONFIANCE ET POUR QUE LES ÉTATS-UNIS SOIENT PERÇUS COMME UN PARTENAIRE FIABLE »

Le Congrès américain avait initialement approuvé une prolongation de trois ans de l'AGOA. Cependant, le Sénat a amendé le texte pour une prolongation d'un an seulement

avant qu'il ne soit soumis à la signature du président. Si cette mesure a été bien accueillie par les exportateurs africains, elle a néanmoins plongé l'avenir à long terme des échanges commerciaux entre les États-Unis et l'Afrique dans l'incertitude. Dans le même temps, les droits de douane américains imposés aux pays africains ont également compromis les avantages escomptés de l'AGOA. L'année dernière, Washington a imposé des droits de douane sur les produits africains, allant de 10 % pour le Kenya à 30 % pour l'Afrique du Sud. Samedi, le président américain Donald Trump a annoncé un nouveau droit de douane mondial de 15 %, au lendemain de la décision de la Cour suprême des États-Unis déclarant illégaux ses droits de douane généralisés, imposés en vertu d'une loi initialement prévue pour les situations d'urgence nationale. Teddy Kaberuka, analyste économique rwandais, a déclaré qu'il était hautement contradictoire que, d'une part, les États-Unis imposent des droits de douane protectionnistes, et d'autre part, qu'ils rétablissent l'AGOA. Selon les experts, un accès prévisible au marché est essentiel à la résilience macroéconomique, car un accès stable

permet aux gouvernements de planifier, aux entreprises d'investir et aux travailleurs de se construire des moyens de subsistance en toute confiance.

« Imaginons que si un pays cible ses exportations vers les États-Unis, des droits de douane soient imposés demain sur ses exportations, qu'une liste de pays signataires de l'AGOA soit publiée le lendemain, et que cette liste soit réduite le jour suivant. C'est extrêmement instable », a déclaré Kaberuka. « Ces changements influent sur les prévisions. Ils ne laissent pas aux exportateurs la latitude d'élaborer des plans à long terme pour leurs activités d'investissement », a-t-il ajouté. Straton Habyarimana, un autre analyste économique rwandais, a déclaré qu'« il faudra du temps pour rétablir la confiance et pour que les États-Unis soient perçus comme un partenaire fiable » en matière de commerce.

« L'IMPACT DE L'AGOA N'EST PAS SIGNIFICATIF POUR L'AFRIQUE, COMPTE TENU DU VOLUME DES EXPORTATIONS QUI N'ONT PAS AUGMENTÉ AUTANT QU'ELLES AURAIENT DÛ »

Les mesures non tarifaires américaines, notamment les

normes sanitaires et phytosanitaires ainsi que les obstacles administratifs, ont eu un impact important et souvent restrictif sur les pays africains, engendrant fréquemment des coûts de mise en conformité plus élevés que les droits de douane traditionnels, a noté Habyarimana. Il a affirmé que ces mesures s'apparentent souvent à du protectionnisme déguisé, affectant particulièrement les exportations agricoles et manufacturières. Elles contraignent les exportateurs africains à investir dans des systèmes coûteux de tests, de certification et de contrôle de la qualité, ce qui peut s'avérer prohibitif pour les petits exploitants agricoles et les petites et moyennes entreprises. Il a noté que les secteurs agricoles tels que le café, le cacao et les fruits sont soumis à des limites strictes en matière de résidus de pesticides et à des normes relatives aux aflatoxines, tandis que les règles d'origine et les normes de travail pour les textiles et les vêtements constituent d'importantes barrières non tarifaires pour des pays comme le Lesotho, le Kenya et Maurice. Par ailleurs, Kaberuka a déclaré que l'impact de l'AGOA n'est « pas vraiment significatif pour l'Afrique, compte tenu du volume des exportations ». « Si l'on considère le volume des exportations d'Afrique vers l'Amérique, on constate qu'il n'a pas augmenté autant qu'il aurait dû, ce qui signifie que l'impact de l'AGOA n'est pas vraiment significatif compte tenu du volume global des exportations », a-t-il déclaré. « C'est pourquoi les Américains peuvent aujourd'hui se permettre d'ajouter des pays à la liste des bénéficiaires admissibles ou d'en retirer d'autres. Cela n'a pas d'incidence majeure sur leur économie, car le volume des exportations est minime, sans parler de la nature des exportations vers le marché américain. Il s'agit vraiment d'un phénomène marginal », a déclaré Kaberuka.

R. I.

SEMAINE DE L'ÉNERGIE DURABLE DE LA SADC AU ZIMBABWE

Des appels à promouvoir les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique

La Semaine de l'énergie durable de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) a débuté lundi se poursuivra jusqu'à vendredi, dans la ville touristique de Victoria Falls, au Zimbabwe, avec des appels à promouvoir les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique. L'événement dont le thème est « Stimuler la croissance économique régionale grâce à l'énergie propre et à l'efficacité énergétique » réunit les acteurs du secteur de l'énergie, notamment les institutions régionales, les agences gouvernementales, les acteurs du secteur privé, le monde universitaire et les partenaires au développement, afin de renforcer la coopération régionale dans ce secteur. Dans son discours d'ouverture, le ministre zimbabwéen de l'Énergie et du Développement énergétique, July Moyo, a déclaré, lundi qu'il était nécessaire de déployer des efforts combinés pour développer les énergies renouvelables dans la région de l'Afrique australe. « Nous devons renforcer nos systèmes de réglementation en harmonisant les lois, les tarifs et l'application des systèmes », a déclaré Moyo. La région est confrontée au défi du développement des énergies renouvelables, a-t-il déclaré, ajoutant que les secteurs public et privé ont tous deux un rôle majeur à jouer pour y remédier. « L'efficacité énergétique joue un rôle important pour garantir un approvisionnement suffisant aux utilisateurs productifs d'énergie. Nos machines, dans l'industrie, dans les mines et dans l'ensemble de l'économie, doivent être économes en énergie si nous voulons tirer profit des ressources énergétiques disponibles dans nos pays », a ajouté Moyo. La SADC est une communauté économique régionale regroupant 16 États membres : l'Angola, le Botswana, les Comores, la République démocratique du Congo, l'Eswatini, le Lesotho, Madagascar, le Malawi, Maurice, le Mozambique, la Namibie, les Seychelles, l'Afrique du Sud, la Tanzanie, la Zambie et le Zimbabwe.

R. I.

LE MINISTRE DE LA DÉFENSE DU BURKINA FASO, CÉLESTIN SIMPORE, À TÉHÉRAN,

« Promouvoir les relations avec l'Iran dans divers domaines »

Le président iranien Massoud Pezeshkian a exprimé la volonté de son pays d'élargir et d'approfondir ses relations avec les États africains, en particulier le Burkina Faso. Pezeshkian a tenu ces propos lors d'une rencontre avec le ministre de la Défense et des Anciens Combattants du Burkina Faso, Célestin Simpoire, à Téhéran, la capitale iranienne, selon un communiqué de la présidence. Il a déclaré que l'Iran accorde une priorité straté-

gique aux États africains dans sa politique étrangère, notant que Téhéran poursuit l'expansion de sa coopération globale avec les pays africains dans le cadre de sa diplomatie équilibrée et sur la base d'intérêts communs, et est prêt à améliorer les relations bilatérales.

Pezeshkian a également proposé de partager l'expertise iranienne dans différents secteurs, notamment les sciences, l'industrie et la défense, avec le Burkina Faso. Simpoire, pour sa part, a salué

les progrès accomplis par l'Iran au cours des quatre dernières décennies, notamment dans les secteurs de la défense et de la technologie, les décrivant comme des symboles de « puissance nationale, d'autonomie stratégique et de gestion intelligente » réalisés malgré les restrictions internationales.

Il a fait remarquer que le Burkina Faso est confronté depuis plus d'une décennie au terrorisme et à l'instabilité sécuritaire, ajoutant : « Nous

maintenons que les principales sources d'instabilité et d'insécurité dans notre région ne sont pas différentes de celles qui cherchent à forcer la nation iranienne à capituler. » Le ministre a critiqué ce qu'il a appelé les « cercles hégémoniques » qui cherchent à prolonger la dépendance des pays et à saper la souveraineté nationale, soulignant l'intérêt de son pays à promouvoir les relations avec l'Iran dans divers domaines.

R. I.

SUR LES INSTITUTIONS ET INSTITUTS SCIENTIFIQUES

Le PM tanzanien les exhorte à donner la priorité à l'innovation

Le Premier ministre tanzanien Mwigulu Nchemba a exhorté l'Institut africain des sciences et technologies Nelson Mandela, situé dans la région d'Arusha, à devenir un centre d'excellence académique et de recherche de pointe axé sur la résolution des défis du monde réel. S'exprimant lors de la cérémonie de pose de la première pierre d'une nouvelle résidence étudiante sur le campus de Tengeru, Nchemba a cité des innovations locales développées au sein de l'établissement, notamment des vaccins pour poissons, des engrais à base d'algues et des drones agricoles pour la plantation de cultures, affirmant que ces technologies améliorent la productivité et simplifient la vie quotidienne. Il a exhorté l'institution à privilégier les compétences pratiques, l'innovation et l'entrepreneuriat afin que les diplômés puissent créer des opportunités d'emploi plutôt que de dépendre uniquement des emplois publics. Nchemba a également souligné la nécessité de renforcer la collaboration avec le ministère de l'Éducation, des Sciences et de la Technologie afin de développer l'utilisation des technologies de l'information et de la communication, des systèmes d'enseignement modernes et d'une gestion saine des ressources pour garantir la durabilité et la compétitivité mondiale.

R. I.

CHLEF. RESTAURANTS D'IFTAR

Vaste élan de solidarité à travers 21 communes

La Direction de l'action sociale et de la solidarité (DASS) de la wilaya de Chlef a enregistré une forte dynamique dans l'activité des restaurants d'Iftar ouverts dans 21 communes, à l'occasion du mois de Ramadhan, a-t-on appris lundi auprès de cette direction.

Selon le directeur du secteur, Kamel Benredjem, 41 restaurants ont reçu une autorisation pour la préparation et la distribution de repas d'Iftar (rupture du jeûne) durant le mois sacré au profit des personnes de passage. Plus de 27.000 repas sont ainsi servis quotidiennement, a-t-il ajouté, saluant cet élan de solidarité, marqué par l'implication d'acteurs de la société civile, d'organismes et d'entreprises privées, ainsi que de citoyens. Il a, par ailleurs, fait savoir que deux nouvelles demandes d'ouverture de restaurants sont à l'étude dans les communes de Sidi Okkacha et Ténès. S'agissant du suivi des



conditions de restauration, le responsable a indiqué que la commission de wilaya compétente poursuit ses sorties de contrôle afin de veiller au respect des règles d'hygiène et des mesures sanitaires préventives. Des équipes des cellules de proximité de solidarité effectuent également des visites quotidiennes pour assurer l'accompagnement des responsables de ces structures. Par ailleurs, les restau-

rants "Rahma" constituent des espaces de mobilisation pour les jeunes bénévoles de la région, engagés dans la préparation des repas, la collecte des denrées et l'organisation des tables de l'Iftar, dans une dynamique de coordination entre les autorités locales et les acteurs du secteur de la solidarité, visant à consacrer les valeurs d'entraide et à garantir une rupture du jeûne dans les meilleures conditions.

MILA. CONSERVATION DES FORÊTS

Recensement de plus de 8 000 oiseaux d'eau migrants

Un total de 8 057 oiseaux d'eau migrants ont été dénombrés dans les zones humides de la wilaya de Mila entre le 18 et le 31 janvier 2026, selon les services de la conservation des forêts. La responsable de la cellule de surveillance des oiseaux au sein de la conservation, Manal Haniche, a précisé qu'au cours du dénombrement hivernal, "ce ne sont pas moins de 30 espèces d'oi-

seaux d'eau migrants qui ont été dénombrés, totalisant 8 057 individus". Les membres de la cellule ont "décompté 6.156 oiseaux dans le seul barrage de Beni Haroun, devenu une zone humide extrêmement attractive, pendant la migration hivernale, pour de nombreuses espèces d'oiseaux d'eau migrants".

Le recensement hivernal de cette année a été marqué, selon la même source, par une augmentation du nombre d'oiseaux par rapport à l'année précédente (2025) où 6.609 individus avaient été dénombrés. Cette année, une augmenta-

tion notable du nombre de canards a été enregistrée, 2 604 individus ayant été recensés, tandis qu'un retour important des oiseaux d'eau protégés a été observé, notamment la Spatule avec un total de 63 individus, le Fuligule nyroca (62 oiseaux), l'Avocette élégante (6) et l'Echasse blanche (4), a-t-on indiqué de même source. Il convient de rappeler que le dénombrement hivernal des oiseaux d'eau migrants a été effectué, cette année dans la wilaya de Mila, dans 7 zones humides totalisant 3 barrages et 4 retenues collinaires.

SAÏDA. CONTRÔLE DES MARCHÉS

Mobilisation de 50 brigades

La direction du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national de la wilaya de Saïda a mobilisé 50 brigades pour le contrôle de l'activité commerciale durant le mois sacré de Ramadhan, a-t-on appris, lundi, auprès de cette direction. La directrice du secteur, Amina Aïd Amira, a précisé que 25 brigades ont été mobilisées pour le contrôle de la qualité et la répression des fraudes et 25 autres pour le contrôle des pratiques commerciales. Ces brigades ont entamé des opérations d'inspection intensives à travers différents commerces, les marchés de fruits et légumes, ainsi que les points de vente de produits alimentaires de large consommation. Les équipes, composées de 100 agents, veillent tout au long du mois sacré, au suivi de l'approvisionnement du marché, notamment en lait et ses dérivés, viandes rouges et blanches, ainsi qu'à l'observation de l'évolution des indicateurs des prix des différents produits de consommation, selon la responsable. Le travail des agents de contrôle portera également sur le suivi et la surveillance des prix réglementés des produits de large consommation, notamment le lait, le sucre, l'huile végétale, le pain et la farine, a-t-on ajouté de même source. Ces opérations sont menées en coordination avec les différents services concernés, notamment la Sûreté de wilaya, la Gendarmerie nationale, l'inspection vétérinaire de wilaya, ainsi que les commissions des bureaux d'hygiène des communes.

SIDI BEL-ABBÈS. DOMAINE DU TOURISME ET DES VOYAGES

Organisation de la quatrième session de formation

La Chambre de commerce et d'industrie "Mekerra" de Sidi Bel-Abbès, en coordination avec l'Institut national spécialisé de formation professionnelle Laâdjen Miloud, a organisé, lundi, la quatrième session de formation dans le domaine du tourisme et des voyages. Cette initiative s'inscrit dans le cadre d'une convention de partenariat visant à renforcer les compétences professionnelles et à soutenir les capacités des cadres et des travailleurs du secteur, a-t-on appris auprès des organisateurs. La secrétaire de wilaya de la Chambre, Mme Souad Boukhedidja, a précisé que cette session s'inscrit dans un programme de formation s'étalant sur 30 mois.

Elle a rappelé que la Chambre de commerce et d'industrie "Mekerra" a déjà organisé trois sessions similaires, ayant permis la graduation de plusieurs promotions de

cadres spécialisés. Elle a ajouté que cette initiative vise à former des cadres et des professionnels qualifiés dans la gestion des agences de tourisme et de voyages, l'organisation de voyages, de la Omra et du Hadj, ainsi qu'à leur permettre de maîtriser les systèmes électroniques adoptés, la législation touristique et les modalités de collaboration avec différents partenaires et opéra-

teurs, aux niveaux national et international. Environ 30 stagiaires, étudiants et travailleurs, participent à cette session dans le cadre d'une stratégie visant à rapprocher la formation du marché du travail et à répondre à ses exigences, contribuant ainsi à élever le niveau de professionnalisme et à améliorer la performance des entreprises activant dans le domaine touristique.

TIARET. SECTEUR DE LA SANTÉ

Plus de 900 millions DA alloués pour la réalisation de trois projets

Une enveloppe budgétaire de 940 millions DA a été consacrée à la réalisation de trois projets relevant du secteur de la santé dans la wilaya de Tiaret, a-t-on appris lundi auprès de la Direction locale de la Santé et de la Population (DSP). Le chef du service de la planification et des moyens, Yacine Bouabedelli, a précisé que ces projets, inscrits dans le cadre du programme sectoriel de l'année en cours, portent sur l'acquisition d'équipements médicaux et d'équipements communs destinés à l'unité médico-chirurgicale en cours de réalisation à l'hôpital Youcef Damerdji, situé au chef-lieu de wilaya. Il a ajouté que les deux autres opérations concernent le forage d'un puits artésien à l'Institut national supérieur de formation paramédicale (INSFP) de Tiaret, ainsi que la réalisation d'une étude en vue de la construction d'une polyclinique dans la commune de Takhemaret. M. Bouabedelli a également fait savoir que le secteur sera renforcé, dans les prochains mois, par la mise en service de plusieurs infrastructures de santé totalisant une capacité de plus de 500 lits. Parmi ces structures figurent un hôpital spécialisé dans le traitement des brûlés, une annexe de l'Institut Pasteur, un centre intermédiaire de soins en addictologie (CISA), un service d'orthopédie à l'hôpital Youcef Damerdji, ainsi qu'un bloc opératoire au sein de l'établissement hospitalier spécialisé dans les maladies des yeux, du nez, de la gorge et de la bouche, au chef-lieu de wilaya.

TLEMCEN. REBOISEMENT

Plantation de plus de 300 000 arbustes depuis octobre dernier

La Conservation des forêts de la wilaya de Tlemcen a procédé à la plantation de 337 354 arbustes depuis le lancement de la campagne de reboisement, en octobre dernier, a indiqué, lundi, la Conservation des forêts. La même source a précisé que l'opération de plantation s'inscrit dans le cadre du programme sectoriel de la Conservation des forêts, ainsi que dans le cadre d'actions bénévoles auxquelles ont participé différents secteurs et associations locales. Les opérations ont concerné la plantation de plusieurs essences sylvoicoles, telles que le pin d'Alep, le caroubier, le sapin et l'eucalyptus, à travers les forêts des communes de Sebdou, El-Bouihi, Beni-Snous, El-Azaïl et Tlemcen. La même source a également indiqué que la campagne de solidarité visant la plantation d'un million d'arbres, organisée en octobre dernier.

KHENCHELA. STOCKAGE DE CÉRÉALES

Mise en service de 2 centres intermédiaires

Deux (2) centres intermédiaires de stockage de céréales, d'une capacité de 50.000 quintaux chacun, ont été mis en service dans la wilaya de Khenchela, a déclaré, lundi, le directeur des services agricoles (DSA), Saïd Tamen. Le même responsable a précisé que la réalisation de ces deux centres intermédiaires, situés dans les communes d'Aïn Touila et d'El-Mahmel, a nécessité un investissement public de 460 millions de dinars. Il a ajouté que ces deux nouvelles structures "permettent d'alléger la pression sur les grands centres de stockage de céréales, notamment pendant la période de pointe marquée par la réception, en été, de milliers de quintaux de céréales". Selon M. Tamen, 6 autres dépôts de proximité pour le stockage de céréales seront réceptionnés et mis en exploitation "au cours du 1er semestre de l'année en cours" dans les communes d'Ouled Rechache, de Remila, de M'toussa, d'Ensigna, de Babar et de Tamza. Le DSA a également rappelé que la réalisation de ces structures a été engagée dans le cadre du programme national visant à augmenter la capacité nationale de stockage des céréales et à garantir la sécurité alimentaire.

TIZI OUZOU. CRA

Campagne de sensibilisation sur la rationalisation de la consommation

Une campagne de sensibilisation sur la rationalisation de la consommation durant le mois de Ramadhan a été initiée par le comité de la wilaya de Tizi-Ouzou du Croissant rouge algérien (CRA), en vue de lutter contre le gaspillage de denrées alimentaires, a-t-on appris lundi auprès de cette organisation humanitaire.

Cette campagne vise à "sensibiliser à la nécessité d'adapter les habitudes alimentaires durant ce mois sacré, dans le but de rationaliser l'alimentation et éviter le gaspillage de la nourriture, notamment du pain", a indiqué à l'APS le responsable du comité de wilaya, Aziz Dial. Il a expliqué que le travail de sensibilisation a déjà été lancé sur les réseaux sociaux, à tra-



vers des spots et des appels, alors que des rencontres sont également prévues sur les places publiques, après la rupture du jeûne, dans différentes localités de la wilaya

par les comités locaux du CRA. Parallèlement à cette campagne, a-t-il fait savoir, "le CRA mènera aussi une campagne de sensibilisation aux risques de certaines maladies, telles

que le diabète, et organisera une collecte de sang au profit des structures sanitaires, afin de consacrer ce lien de solidarité durant ce mois de piété et de paix".

M. Dial a, par ailleurs, indiqué que, pour cette année, le Comité de wilaya du CRA avait mobilisé quelque 600 bénévoles, pour la plupart des étudiants, pour mener à bien ses différentes actions de solidarité durant ce mois sacré. En plus des 11 sites de restauration "El-hillal", soit deux (2) de plus que l'année précédente, le programme du CRA prévoit la distribution de colis, des circoncisions et des visites aux malades hospitalisés. À l'échelle de la wilaya, un total de 67 sites de restauration (restaurants d'iftar) ont été mis en place, dont 11 par le CRA, 26 par des bienfaiteurs, quatre (4) par les Scouts musulmans algériens (SMA), 14 par des associations religieuses et 12 par des associations sociales et humanitaires, a-t-on appris de la direction locale de l'action sociale et de la solidarité (DASS).

OUARGLA. SOIRÉES DE RAMADHAN

Une ambiance de grande ferveur et de spiritualité

Une ambiance de grande ferveur et de spiritualité imprime les soirées de Ramadhan à Ouargla, avec une forte fréquentation des mosquées pour les prières, plus particulièrement en soirée à l'heure des Tarawih (prières surérogatoires). Très attachés à leurs traditions, les habitants d'Ouargla s'empres- sent, juste après le repas de l'iftar, vers les mosquées, certains accompagnés de leurs enfants, pour se frayer une bonne place parmi les fidèles et effectuer les prières d'El-Icha et des Tarawih (occasionnelles en ce mois sacré).

Parlant de ce mouvement de ferveur des fidèles, l'imam de la mosquée "El-Houda", à la cité Chorfa, cheikh Hocine Benhadjira, a qualifié ce mois sacré de période où les mosquées connaissent la plus forte présence de fidèles, remarquablement des jeunes et des enfants, venant accomplir leur devoir religieux et suivre des cours et des prêches en Halaqate, en plus de réciter le Saint Coran.

Les mosquées à travers le territoire de la wilaya d'Ouargla intensifient, en ce mois sacré, les regroupements et halaqa-

te de prédication traitant notamment des bienfaits du jeûne ainsi que des vertus du mois de Ramadhan qui consacre les valeurs de bienfaisance et des bonnes mœurs. Evoquant les Tarawih, Cheikh Mohamed Salah Bouafia les a présentées comme l'un des plus importants actes de dévotion durant le Ramadhan et une opportunité de renforcer la foi et la piété. Il estime que l'affluence grandiose des fidèles en ce mois dénote de la conscience religieuse au sein de la société faisant des lieux de culte des endroits de vénération, d'éducation et d'orientation spirituelle. Les lieux de culte font aussi office, en ce mois, de tribunes de récitation du Saint-Coran, avec des regroupements d'apprenants, notamment des enfants, pour réciter les versets du livre saint. Approché par l'APS, le petit Nouri s'est dit fier de fréquenter, durant ce mois la mosquée, en compagnie de son père, pour s'initier aux prières et aux habitudes des fidèles dans les lieux de culte.

Rencontrés à leur sortie de la mosquée de la cité des 460 logements à Ouargla, des fidèles se sont dits envoutés

par l'ambiance régnant dans les lieux de culte durant ce mois.

LE RAMADHAN ET LES ACTIONS DE SOLIDARITÉ DIVERSES

Les lieux de culture assument, outre leur vocation religieuse, des missions à forte portée sociale, caractérisée par des actions de bienfaisance et de solidarité. Parmi ces actions, l'organisation de l'iftar collectif au profit des passagers et des personnes nécessiteuses, en sus de campagnes de don et de bénévolat pour venir en aide aux familles nécessiteuses, dans un élan de solidarité singulier. Des hommes de lettres et des Chouyoukh de la région estiment nécessaire cette ambiance pour consolider les valeurs sociales et spirituelles et ancrer les enseignements de solidarité, d'entraide et de discipline chez les générations montantes. Les lieux de culte s'imposent en ce mois de Ramadhan en centres de rayonnement spirituel alliant dévotion, sciences et solidarité et traduisant le respect et la vénération qu'inspire ce mois chez les algériens de façon générale.

BLIDA. RESSOURCES HYDRIQUES

Lancement prochain des travaux de réalisation de 11 nouveaux forages d'eau

Les travaux de réalisation de 11 nouveaux forages, destinés à couvrir les besoins en eau de la partie ouest de la wilaya de Blida, seront lancés prochainement, a-t-on appris lundi auprès de la Direction des ressources en eau et de l'hydraulique. Selon le directeur du secteur, Abdelkrim Allouche, les travaux de réalisation de ces 11 nouveaux forages seront entamés prochainement en vue d'améliorer l'alimentation en eau potable (AEP) des communes de la partie ouest de la wilaya, notamment Mouzaïa, El-Affroun, Aïn Romana et Chiffa, ainsi que la commune d'Oued El-Alleug (nord). Ces nouveaux projets s'inscrivent dans le cadre des programmes destinés au secteur au titre de l'exercice 2026, et visent à améliorer l'approvisionnement en cette ressource vitale, notamment dans les zones connaissant une expansion urbaine. Une enveloppe de 1,4 milliard de DA a été affectée à cet effet. Les mêmes services procéderont, également, au lancement des travaux de réhabilitation de 10 autres forages en vue d'augmenter leur production quotidienne, notamment à la faveur de la hausse du niveau des eaux souterraines induite par les précipitations enregistrées dans la wilaya depuis le début de la saison hivernale. Par ailleurs, M. Allouche a souligné que la majorité des communes de la wilaya connaîtront une amélioration notable en matière d'AEP, grâce à l'augmentation du volume de production des différentes infrastructures, notamment les forages et les sources, ainsi qu'à la hausse du niveau des eaux souterraines, dont dépend la wilaya à plus de 70 % pour couvrir ses besoins en eau potable et en irrigation agricole.

BOUIRA. UNIVERSITÉ AKLI

MOHAND OULHADJ

Formation au profit de 22 porteurs de projets au Centre de l'entrepreneuriat

Une session de formation a été lancée au Centre de l'entrepreneuriat de l'Université Akli Mohand Oulhadj (UAMO) de Bouira, au profit de 22 nouveaux porteurs de projets, a-t-on appris auprès des responsables de l'université. Lancée dimanche en présence de représentants des différents mécanismes et organes de soutien à l'emploi et de l'entrepreneuriat, cette session de formation, qui s'étalera jusqu'au 12 mars, est destinée à de jeunes étudiants porteurs de projets qui aspirent à concrétiser leurs idées et projets sur le terrain en créant leur propre petite entreprise, a indiqué le recteur de l'Université Akli Mohand Oulhadj, M. Ali Larguet. "Le Centre de l'entrepreneuriat a tenu sa 21ème session et a retenu 22 nouveaux projets portant sur différents domaines, comme la technologie, la biologie ou la protection de l'environnement. Cette rencontre témoigne des efforts fournis par le Centre pour promouvoir la culture de l'entrepreneuriat chez les étudiants et dans le milieu universitaire, et permettre aux jeunes étudiants de créer leur entreprise afin de mettre en œuvre leurs idées", a expliqué M. Larguet. "Ces initiatives et rencontres s'inscrivent dans le cadre de la volonté des ministères de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, ainsi que de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, de faire de l'Université une source de richesse économique pour le pays, et pas uniquement un lieu d'enseignement théorique", a ajouté le recteur de l'UAMO.

BOUMERDÈS. POUR RENFORCER L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

Mise en service de 23 projets

Le secteur des ressources en eau de la wilaya de Boumerdès a été renforcé avec 23 projets de développement livrés entre 2024 à ce jour, a-t-on appris, lundi, de la direction du secteur. La réalisation de ces projets a nécessité un important financement dans le cadre de divers programmes de développement centralisés, visant à renforcer l'alimentation en eau potable (AEP), assurer la sécurité hydrique et à améliorer le service public, a indiqué le directeur par intérim des res-

sources en eau, Kerchouche Mohamed, lors d'un exposé devant le Conseil exécutif de la wilaya. Il a cité parmi ces réalisations majeures, la mise en service de la Station de dessalement d'eau de mer (SDEM) de Cap Djinet (300.000 m3/jour), l'installation d'un réseau AEP dans le village de Zougara Ouled Ziane, et l'équipement de deux (2) stations de pompage à Larbatache et au nord de Thénia. À cela s'ajoute le raccordement des villages du sud de Tidjelabine à un réseau

de 22 km, la mise en service de trois (3) stations de pompage au profit de 5.000 habitants, le raccordement des SDEM de Corso et de Cap Djinet2, ainsi que le renouvellement d'une conduite en acier à Kef Laagab au profit de 30.000 habitants. Le même programme a également permis la réalisation de conduites de distribution pour le village d'Ouled Samir (Cap Djinet), le renouvellement du réseau AEP à Ouled Ziane (Legata), ainsi que la mise en service de stations de pompage à Ouled

Hamida, Ben Hamza et Afir, desservant 30.000 personnes. Le secteur a également vu le réaménagement de six (6) stations de pompage à Souk El-Had, Taouerga, Ouled Moussa, Boudouaou et Châabet El-Ameur, au profit de 150.000 personnes, ainsi que la réhabilitation du réseau AEP principal de Souk El-Had et le renouvellement des conduites d'adduction profitant à 300.000 habitants des communes de Boumerdes, Ouled Moussa, Larbatache et khemis El-Khechna.

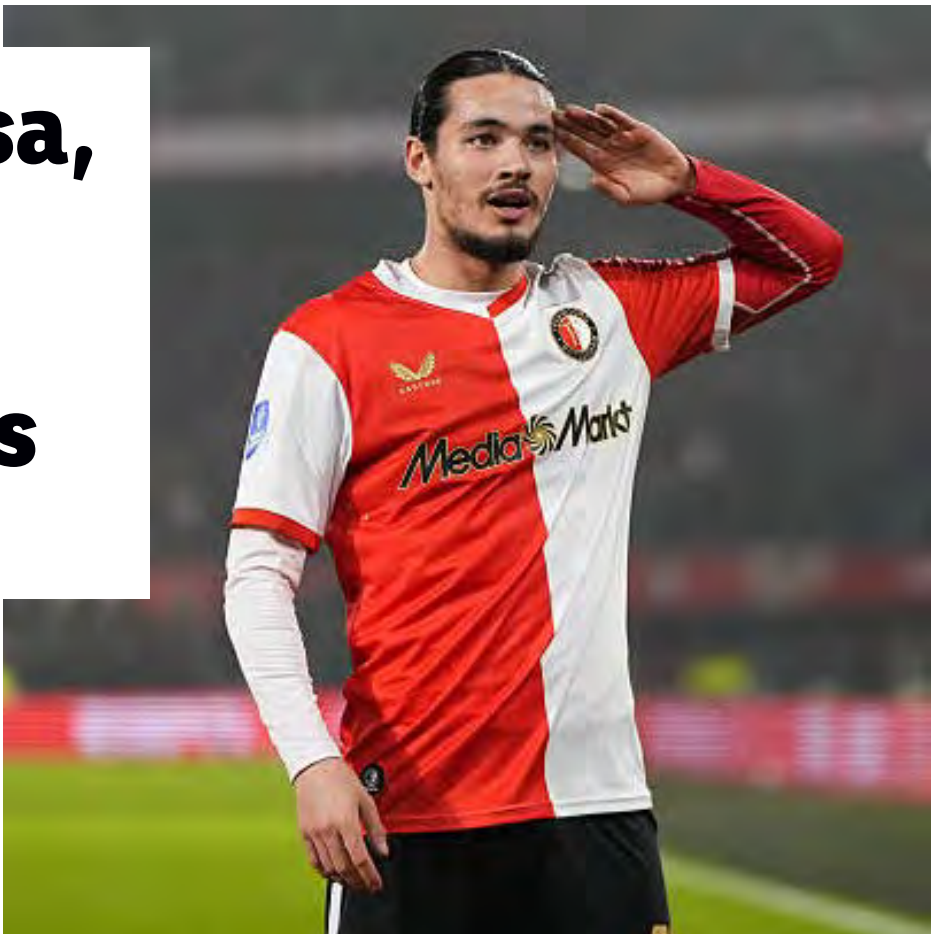
EST
LE
CO
LE
S

IL EST EN PLEINE ASCENSION

Hadj Moussa, efficacité, maturité et statistiques en hausse

L'attaquant international algérien, Anis Hadj Moussa, continue de franchir des paliers et de confirmer, semaine après semaine, qu'il réalise la meilleure saison de sa jeune carrière.

PHS : DR



Auteur d'un nouveau doublé face à Telstar, lors de la précédente journée du championnat néerlandais, le joueur de Feyenoord affiche désormais un bilan statistique qui dépasse tout ce qu'il avait accompli jusque-là.

Les deux buts inscrits illustrent parfaitement l'évolution de son jeu. Sur le premier, on remarque l'importance d'un geste simple, sans touches superflues : contrôle rapide, enchaînement immédiat, efficacité maximale. Un exemple clair de lucidité dans la surface, où la spontanéité prime souvent sur la recherche esthétique.

Le second but met en lumière un autre aspect essentiel : la vitesse d'exécution et la qualité des déplacements. Par son appel tranchant et sa frappe rapide, Hadj Moussa démontre qu'il peut être redoutablement efficace lorsqu'il épure son jeu et évite les gestes inutiles. Moins de fioritures, plus d'impact : une équation qui semble aujourd'hui parfaitement assimilée.

DES CHIFFRES EN NETTE PROGRESSION

Grâce à ce doublé, l'international algérien porte son total à 16 contributions décisives toutes compétitions confondues avec Feyenoord : 11 buts et 5 passes décisives. Un total déjà supérieur à celui de la saison passée, où il avait compilé 11 réalisations et 3 passes décisives (14 contributions) sur l'ensemble des compétitions disputées.

La progression est significative. Non seulement il a déjà dépassé son total global précédent, mais il lui reste encore plusieurs rencontres pour améliorer davantage ses statistiques. Cette constance dans la performance témoigne d'un joueur en pleine confiance, mais aussi d'une montée en puissance progressive et maîtrisée.

LE PLUS DÉCISIF DES INTERNATIONAUX ALGÉRIENS EN EUROPE

Au-delà des chiffres bruts, c'est la dimension comparative qui interpelle. Avec ses 16 contributions, Anis Hadj Moussa est actuellement le joueur algérien le plus décisif parmi les internationaux évoluant en Europe. Il devance notamment Ilan Kebbal, milieu offensif du Paris FC.

Ce statut confirme son importance grandissante, aussi bien en club qu'en sélection. À chaque apparition, il semble ajouter une nouvelle pierre à son édifice personnel, prouvant que son ascension n'a rien d'un feu de paille.

UNE CONFIRMATION PAS À PAS

Saison après saison, étape après étape, Anis Hadj Moussa confirme qu'il est en train de franchir un cap. Sa marge de progression demeure réelle, notamment dans la gestion des temps faibles et la constance sur l'ensemble d'un match, mais les signaux sont extrêmement positifs.

S'il continue sur cette lancée, en conservant cette efficacité et cette sobriété dans le dernier geste, il pourrait non seulement établir son meilleur total personnel, mais aussi s'imposer durablement comme l'un des cadres offensifs de Feyenoord et un atout majeur pour la sélection algérienne.

Une chose est certaine : avec chaque pas en avant, il confirme un peu plus son statut.

Hakim S.

VFB STUTTGART

Bouânani face à une impasse, le Mondial s'éloigne

Le passage de Badredine Bouanani de la Côte d'Azur à l'Allemagne devait marquer un tournant dans sa jeune carrière. Mais de l'OGC Nice à VfB Stuttgart, le rêve a laissé place au doute. Et avec lui, l'ambition de disputer la Coupe du Monde de la FIFA 2026 semble aujourd'hui s'éloigner considérablement.

Arrivé à Stuttgart avec l'espoir de franchir un cap, Bouânani n'a pas réussi à s'imposer. Plus inquiétant encore, l'année 2026 a débuté sans la moindre minute disputée, que ce soit en Bundesliga ou en UEFA Europa League. Une situation paradoxale pour un joueur qui avait pourtant inscrit deux buts lors de la phase de groupes européenne.

Ce manque de continuité a progressivement fragilisé sa position au sein de l'effectif. Dans une équipe de Stuttgart performante sur la scène nationale et continentale, la concurrence est rude et les opportunités rares. Résultat : le



jeune ailier algérien se retrouve cantonné à un rôle secondaire, voire inexistant.

DES PORTES QUI SE FERMENT EN SÉLECTION

Cette situation en club a des répercussions directes sur son avenir international. En sélection, la concurrence est intense. Riyadh Mahrez continue d'afficher un niveau élevé et conserve la confiance du

sélectionneur Vladimir Petković. Parallèlement, de nouveaux profils émergent et s'imposent.

Anis Hadj Moussa, en pleine explosion avec Feyenoord, enchaîne les performances décisives. De son côté, Ilan Kebbal s'affirme comme un élément clé du Paris FC. Dans ce contexte, Bouânani apparaît aujourd'hui loin dans la hiérarchie des ailiers. Le joueur n'a

pourtant jamais caché son ambition de participer au Mondial 2026. Mais entre le manque de temps de jeu, la dynamique positive de ses concurrents et la stabilité des choix du sélectionneur, cet objectif semble désormais très difficile à atteindre.

À l'approche de la fin de saison, son avenir suscite de nombreuses interrogations. Un départ lors du mercato hivernal vers un championnat susceptible de lui offrir davantage de minutes — la Turquie, par exemple — aurait peut-être constitué une option judicieuse pour relancer sa carrière. À ce stade, une réflexion stratégique s'impose.

Car pour espérer revenir dans la course internationale, Bouânani devra avant tout retrouver du rythme, de la confiance et un rôle central en club. Sans cela, le rêve américain de 2026 risque de rester à l'état de promesses inachevées.

H. S.

FAF L'Assemblée Générale Ordinaire le 11 avril prochain

La Fédération algérienne de football (FAF), tiendra son assemblée générale ordinaire le 11 avril prochain, a annoncé mardi l'instance fédérale sur son site officiel. "Conformément aux dispositions des statuts de la Fédération algérienne de football (FAF), notamment l'article 32, le président de l'instance a informé l'ensemble des membres statutaires que l'Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le samedi 11 avril 2026 à Alger", indique la FAF dans un communiqué. En application de l'article 32.4 des statuts, la convocation officielle, accompagnée de l'ordre du jour, du rapport moral et financier annuel ainsi que du rapport du commissaire aux comptes, sera adressée à tous les membres au moins dix (10) jours avant la date prévue de l'Assemblée, ajoute la même source. Pour rappel, la Fédération algérienne de football est présidée par Walid Sadi depuis septembre 2023. Il avait été réélu pour un nouveau mandat de quatre ans (2025-2029), lors de l'Assemblée générale extraordinaire électorale tenue le 25 février 2025 au Cercle national de l'Armée de Beni-Messous (Alger).

OLYMPIQUE AKBOU

Amar Guerbi entraîneur principal jusqu'à la fin de la saison

La direction de l'Olympique Akbou a annoncé mardi, avoir conclu un accord avec Amar Guerbi pour occuper le poste d'entraîneur principal de l'équipe première jusqu'à la fin de la saison, selon un communiqué publié par le club de Ligue 1 Mobilis sur ses réseaux sociaux. M. Amar Guerbi, qui assurait l'intérim ces dernières semaines, a été confirmé dans ses fonctions après avoir dirigé l'équipe avec "sérieux et engagement", précise la même source. La direction du club affirme lui accorder "une confiance totale" pour poursuivre sa mission et continuer à défendre les ambitions de l'Olympique Akbou jusqu'au terme de l'exercice en cours. Aucune précision supplémentaire n'a été donnée concernant les objectifs fixés ni la composition du staff technique qui accompagnera le nouvel entraîneur principal. Pour rappel, l'Olympique Akbou, avait annoncé le 30 janvier dernier, la nomination du technicien Amar Guerbi, en tant qu'entraîneur par intérim, jusqu'à la fin de la saison 2025-2026, en remplacement de l'entraîneur Lotfi Amrouche limogé, en raison d'une "régression dans les résultats techniques" au cours des dernières semaines. Sous la conduite de Guerbi, l'Olympique Akbou a réussi deux victoires de rang contre respectivement le MC Oran (1-0) en déplacement, et face au Paradou AC (4-3) à domicile. Après 20 journées de compétition, l'O. Akbou occupe la 4e place au classement de Ligue 1 Mobilis avec 29 points et compte deux matchs en moins.

ATHLÉTISME/MONDIAUX EN SALLE :

L'Algérie entre ambitions et incertitudes à un mois du verdict

À quatre semaines du coup d'envoi des World Athletics Indoor Championships 2026, le compte à rebours est désormais bien réel pour les athlètes algériens.

La période actuelle marque une phase charnière : celle où les listes se précisent, où les classements mondiaux se figent progressivement et où la moindre performance peut encore faire basculer un destin sportif.

Entre qualifications déjà acquises et places encore en suspens, l'Algérie avance avec l'ambition de présenter un groupe compétitif, capable de rivaliser sur la scène mondiale en salle.

LES QUALIFIÉS OFFICIELLEMENT : UNE BASE SOLIDE

À ce jour, quatre athlètes ont validé leur présence de manière certaine. Leur qualification repose soit sur la réalisation des minima exigés, soit sur un classement mondial suffisamment élevé pour garantir leur parti-

cipation.

Yasser Triki – Triple saut : Figure majeure de l'athlétisme algérien ces dernières années, Yasser Triki aborde ces Mondiaux indoor avec un statut affirmé. Régulier dans ses performances, habitué aux grands rendez-vous internationaux, il représente l'un des principaux espoirs de médaille. En salle, le triple saut exige précision technique et explosivité, deux qualités qu'il a su démontrer à plusieurs reprises.

Mohamed Ali Gouaned – 800 m : En constante progression, Gouaned s'impose comme un élément important du demi-fond algérien. Le 800 mètres indoor est une épreuve tactique et nerveuse, où le placement et la gestion du rythme sont déterminants. Sa qualification confirme son évolution vers un niveau international plus stable.

Slimane Moula – 800 m : Habitué des grandes compétitions, Slimane Moula apporte son expérience à la sélection. Sa capacité à gérer la pression et à accélérer dans les derniers mètres fait de lui un concurrent sérieux dans une discipline traditionnellement très relevée lors des championnats en salle.

Moataz Sikiou – 400 m : Sa qualification illustre la montée en puissance du sprint algérien. Le 400 mètres indoor, avec ses virages serrés et son intensité élevée, impose une préparation spécifique. Sikiou aura l'occasion de se mesurer à l'élite mondiale et de confirmer les progrès observés ces derniers mois.

LES QUALIFIÉS PROVISOIRES : ENTRE ESPOIR ET ATTENTE

Derrière ce noyau confirmé, trois athlètes restent en position provisoire. Leur sort dépendra des der-



Yasser Triki

nières mises à jour du classement mondial et d'éventuels désistements avant la clôture définitive des listes.

Younes Ayachi – Saut en hauteur : Dans une discipline extrêmement concurrentielle, chaque centimètre compte. Ayachi demeure en bonne position, mais devra attendre la validation finale. La stabilité de ses performances récentes joue en sa faveur.

Haitham Chnitef – 1 500 m : Le 1 500 mètres indoor est réputé pour sa densité. Chnitef reste en course pour une place définitive, dans une épreuve où la moindre variation au classement peut redistribuer les cartes.

Anis Chaouat – 1 500 m : Également engagé dans la bataille du 1 500 m, Chaouat conserve des chances réelles de qualification. La concurrence interne et internationale rend toutefois l'attente particulièrement tendue.

UNE DERNIÈRE LIGNE DROITE

GYMNASTIQUE

De l'argent à Cottbus, mais des acquis précieux pour Nemour

Même si la championne olympique algérienne ne, Kaylia Nemour n'a pas décroché cette fois le métal doré auquel elle nous avait habitués lors de la tournée de la Coupe du Monde de gymnastique à Cottbus, sa performance reste très positive. La gymnaste s'est contentée de la médaille d'argent à la poutre, mais la compétition a été riche en enseignements et en confirmations de son niveau mondial.

L'une des plus grandes réussites de cette étape est officielle : Nemour voit

désormais un mouvement porter son nom dans le Code de points de la Fédération Internationale de Gymnastique (FIG) sous l'appellation NEMOUR II. Une reconnaissance rare qui immortalise son travail et son inventivité technique sur la scène internationale. Lors de la compétition, la gymnaste de 19 ans a démontré une stabilité remarquable sur la poutre. Ses routines, à la fois propres et précises, n'ont comporté aucune chute, ce qui est une grande réussite lors des qualifications ou en finale. Cette constance traduit une maturité technique et

mentale qui confirme son statut de gymnaste de haut niveau. Ses performances se sont également traduites par des scores très élevés : 15,200 points lors des qualifications au saut de cheval sur les barres asymétriques, 14,600 points lors des qualifications à la poutre. Ces notes constituent les plus élevées de la compétition parmi toutes les participantes, et soulignent son excellence sur plusieurs appareils.

Au-delà des médailles, cette étape a été riche en expérience et en confian-

ce pour Nemour. Son attitude positive et son engagement sur chaque mouvement reflètent la personnalité d'une véritable championne, prête à relever les prochains défis avec sérénité et ambition. Les regards sont maintenant tournés vers sa prochaine étape, prévue à Bakou au début du mois prochain. Avec les acquis de Cottbus, Nemour arrive à Bakou plus confiante, prête à enrichir son palmarès et à continuer de marquer l'histoire de la gymnastique algérienne sur la scène mondiale.

H. S.

SÉLECTION ALGÉRIENNE FÉMININE 28 joueuses convoquées pour le dernier stage avant la CAN

La sélection algérienne féminine de football effectuera un dernier stage du 24 février au 7 mars prochain, pour apporter les derniers réglages à sa préparation en prévision de la phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations féminine (CAN-2026), prévue du 17 mars au 3 avril, a-t-on appris lundi auprès de la fédération. Son regroupement débutera le mardi 24 février, au Centre Technique National de Sidi-Moussa. Il sera entrecoupé par une escapade d'une semaine en Egypte (26 fév - 4 mars), pour y disputer deux matchs amicaux contre la sélection du pays hôte, a-t-on ajouté de même source. A leur retour au pays, les vingt-huit joueuses convoquées par le sélectionneur national Farid Benstiti regagneront directement le CTN de Sidi-Moussa, pour les trois derniers jours de préparation, soit jusque au 7 mars. La sélection nationale entamera sa phase finale de Coupe d'Afrique le 17 mars prochain, face à son homologue sénégalaise dans le cadre de la première journée du Groupe (A). La sélection nationale avait validé son billet pour cette CAN-2026 après sa victoire en aller et retour face au Cameroun (2-1) à Oran et (1-0) à Douala en octobre dernier. Les Algériennes avaient atteint le deuxième et dernier tour qualificatif, en dominant en février 2025 le Soudan du Sud, dans les deux manches : 5-0 (aller) et 3-0 (retour). L'équipe algérienne prendra part pour la 7e fois de son histoire à la phase finale de la CAN, et la deuxième fois de rang, après celle de 2024, qui a vu les joueuses du coach national, Farid Benstiti, réaliser une performance historique, en atteignant les quarts de finale, avant de s'incliner devant le Ghana (0-0, aux t.a.b : 2-4). Les 16 équipes qualifiées à la CAN 2026 ont été réparties en quatre groupes de quatre équipes (Groupes A, B, C et D). A l'issue de la phase de groupes, les deux premières équipes de chaque groupe se qualifieront pour la phase à élimination directe, comprenant : les quarts de finale, les demi-finales, le match de classement pour la troisième place, la finale, ainsi que les barrages qualificatifs pour la Coupe du Monde Féminine de la FIFA Brésil 2027.

Liste des joueuses convoquées : Ngazi (O. Marseille/France), Benabdallah (CF Akbou), Benaïssa (FC Fleury/France), Abadou (FC Sion/Suisse), Abdeslem (JF Khroub), Adjabi (Le Havre AC/France), Alaouache (CF Akbou), Belkhitier (AS Saint-Etienne/France), Belloumou (West Ham/ Angleterre), Bendris (AS Cannes/France), Bethi (FC Nantes/France), Boussaha (Al-Ittihad/Arabie saoudite), Boutaleb (AJ Auxerre/ France), Bouzid (Evian Thonon G/France), D'Oria (Le Mans FC/France), Daoui (CS Constantine), Guellati (RC Lens/France), Hamidèche (Besiktas/Turquie), Ikène (US St Malo), Jacob Zouaoui (FC Metz/France), Khezami (O. Marseille/France), Khiri (Yverdon-Sport FC/Suisse), Naili (AS Cannes/France), Ould Braham (Trabzonspor/Turquie), Ourmali (CF Akbou), Sidi Moussa (FC Fleury/France), Smaïli (RC Lens), Taleb Muller (FC Sion/ Suisse).

APRÈS UNE PLAINTE VISANT LA FÉDÉRATION

La 9^e journée du championnat argentin suspendue

Une journée du championnat de football argentin a été suspendue lundi à la demande de la Ligue et des présidents de clubs en signe de "protestation" contre la plainte visant la fédération (AFA) et son président pour fraude fiscale présumée.



PHS : DR

Le football argentin s'arrête pour protester contre la plainte visant la fédération (AFA) et son président pour fraude fiscale présumée. La demande d'arrêt des activités" lors de la 9e journée du championnat professionnel, programmée du jeudi 5 au dimanche 8 mars, a été validée, a indiqué sur X la Ligue à l'issue d'une réunion de son Comité exécutif. D'ici le 5 mars toutefois, les 7e et 8e journées du championnat d'ouverture se disputeront selon le calendrier prévu. Les autorités fiscales argentines (ARCA) enquêtent pour déterminer si l'AFA a illégalement conservé les cotisations retraite de joueurs et d'employés, et omis de payer des impôts entre mars 2024 et septembre 2025, pour un montant d'environ 19 milliards de pesos (environ 11,7 millions d'euros). Dans un communiqué lundi, l'AFA a réaffirmé n'avoir "aucune dette exigible au titre des obligations fiscales qui ont été invoquées comme fondement de la plainte déposée par l'ARCA". La neuvième journée devait débuter précisément le jour où le président de l'AFA, Claudio Tapia, est convoqué pour

être entendu par la justice. Le trésorier de l'AFA et trois autres dirigeants de l'Association argentine de football sont également convoqués.

Tapia, dit Chiqui, 58 ans, avait été interdit vendredi de quitter le territoire, mais un jugement a levé lundi la sanction, arguant que "la simple existence d'une enquête pénale ne constitue pas en soi un motif suffisant pour empêcher le demandeur de voyager". Il pourrait ainsi être présent à la "Finalissima" qui doit opposer au Qatar le 27 mars l'Argentine, championne du monde, à l'Espagne championne d'Europe en titre. La justice lui a toutefois imposé une caution de 5 millions de pesos (environ 3.000 euros) pour l'autoriser à quitter le pays.

RELATIONS TENDUES AVEC MILEI

Outre cette affaire, l'AFA fait l'objet d'une enquête pour blanchiment d'argent présumé, qui lui a valu une perquisition en décembre, au même titre que plusieurs clubs de première division tels Racing, Independiente ou San Lorenzo. La fédération avait alors dénoncé

LOOKMAN À L'ATLÉTICO MADRID

Une histoire qui commence très bien

Ademola Lookman est arrivé à l'Atlético Madrid sur le marché cet hiver. Il s'y est engagé pour quatre ans mais n'a eu besoin que d'une grosse heure pour se mettre tout le monde dans la poche. Depuis sa première apparition très réussie, il enchaîne les bonnes performances. Ademola Lookman n'avait pas encore disputé la moindre minute sous les couleurs de l'Atlético Madrid que Sabrina Uccello, la correspondante du quotidien sportif espagnol AS en Italie, qualifiait déjà son arrivée de "bénédictin". L'avenir lui a donné raison puisqu'il a suffi d'un seul match au Nigérian pour faire son numéro de charme. Une première sous les ordres de Diego Simeone très réussie, le 5 février, avec une victoire 5-0 en Coupe du Roi contre le Real Betis, ponctuée d'un but superbe et d'une passe décisive pour Antoine Griezmann.

BIEN PLUS QU'UNE OPPORTUNITÉ DE MARCHÉ

Diego Simeone aussi a vite été conquis. Lui à qui il manquait ce profil dribbleur, ce que pouvait apporter un Yannick Carrasco qui n'a jamais été vraiment remplacé, a apprécié la capacité de Lookman à prendre des risques et percuter balle au pied : "Il est différent de tous les autres joueurs de l'équipe. C'est un spécialiste du un contre un. (...) Il nous permet de l'utiliser à différents postes. Son impact sur le jeu de l'équipe a été très positif." De quoi le transformer en un début de star à Madrid, maintenant qu'il a déjà marqué quatre buts et délivré deux passes décisives en six matchs.

BARÇA

Iniesta encourage Yamal

Légende du FC Barcelone, Andrés Iniesta suit avec attention les performances de son ancien club. Alors que les Blaugrana ont repris la tête du classement ce week-end, le champion du monde 2010 compte sur Lamine Yamal (18 ans, 33 matchs et 15 buts toutes compétitions cette saison) pour continuer sa progression et porter le club catalan. "Lamine Yamal doit continuer à s'améliorer. Il a le talent et l'éthique de travail nécessaires pour y parvenir. C'est un défi important pour lui, mais il a tout ce qu'il faut pour le relever. J'espère qu'il continuera à progresser comme il l'a fait jusqu'à présent. Car c'est très positif, surtout pour les supporters de Barcelone et pour l'Espagne, d'avoir un joueur de ce niveau, quelqu'un qui fait vraiment la différence", a déclaré l'ancien milieu de terrain aux médias espagnols.

PREMIER LEAGUE

Un week-end "épouvantable" et banal de racisme en ligne

Quatre joueurs du championnat d'Angleterre, dont Wesley Fofana, ont été victimes d'attaques racistes en ligne durant un "épouvantable" week-end, relançant le débat sur l'impunité des agresseurs et la responsabilité des plateformes.

"En 2026, c'est toujours la même chose, rien ne change. Ces gens-là ne sont jamais punis. Vous lancez des grandes campagnes contre le racisme, mais en réalité personne ne fait rien", a taclé le défenseur de Chelsea, samedi sur Instagram. Le natif de Marseille a partagé certains des messages à caractère raciste qu'il a reçus sur Instagram après le match contre Burnley (1-1), pendant lequel il a été expulsé. Depuis ces comptes anonymes, il est insulté et comparé à "un singe" dont la place est "dans un zoo". Son adversaire Hannibal Mejbri, international tunisien, a lui aussi subi des attaques, tout comme l'ailier anglais Romaine Mundle (Sunderland) et l'attaquant nigérian Tolu Arokodare (Wolverhampton) dimanche.

"ECOEURÉ"

Il est "incroyable" que des gens aient "autant de liberté pour exprimer un tel racisme, sans aucune conséquence", a protesté le joueur des Wolves, pris pour cible sur les réseaux sociaux après son pénalty manqué lors de la défaite contre Crystal Palace. Son club, "écoeuré", a dit se tenir "résolument à ses côtés, ainsi qu'aux côtés de tous les footballeurs contraints de subir ces abus de la part de comptes anonymes agissant dans une apparente impunité". "Ce week-end a été épouvantable (...)", a aussi commenté Kick It Out, la principale association de lutte contre les discriminations dans le football anglais, "mais le triste constat, c'est que nous savons que cela se produit régulièrement". En un seul week-end en novembre dernier, plus de 2.000 messages particulièrement violents avaient été publiés sur



les réseaux à l'encontre des entraîneurs et joueurs évoluant dans les premières divisions masculine (Premier League) et féminine (Women's Super League), dont des menaces de mort et de viol, selon une enquête de la BBC. Interrogée par le groupe audiovisuel britannique, l'entraîneuse française de Chelsea, Sonia Bompastor avait alors pointé du doigt les plateformes de réseaux sociaux qui "ne font pas leur travail, elles n'assument ni leur responsabilité ni leurs obligations". Le jour même, Chelsea annonçait un partenariat entre sa section féminine et le groupe Signify, dont l'outil Threat Matrix permet d'identifier et de désanonymiser les comptes à l'origine des abus. Le club d'Arsenal, qui utilise ce service depuis cinq ans, a interdit de stade une trentaine de ses supporters entre 2021 et 2025 pour divers motifs (racisme, homophobie, menaces de mort, etc.), selon des chiffres du club compilés.

ENQUÊTE OUVERTE

En février 2025, un nouveau groupe de travail a été constitué pour s'attaquer au fléau, réunissant notamment la Premier League, l'autorité régulatrice des télécommunications (Ofcom), le syndicat des joueurs et l'unité de police en charge du

football (UK Football Policing Unit, soit UKFPU). Dans un communiqué lundi, l'UKFPU a annoncé enquêter sur les événements du week-end et assuré que des condamnations ont été prononcées "ces derniers mois", avec "d'importantes interdictions de stade" à la clé. Mais, a-t-elle aussi reconnu, "beaucoup reste à faire". "Le racisme subi par ces footballeurs est odieux", a aussi réagi lundi un porte-parole du Premier ministre britannique Keir Starmer, en appelant les plateformes à réguler davantage. Meta, propriétaire de Facebook et Instagram notamment, "a indiqué qu'elle continuerait à œuvrer pour protéger les personnes contre les abus. Les ministres les tiendront pour responsables afin de s'assurer que cela se concrétise", a-t-il asséné. Contacté par l'AFP, le groupe américain n'avait pas répondu en début d'après-midi. "Personne ne devrait être exposé à des insultes racistes, et nous supprimons ce contenu lorsque nous le trouvons", a assuré ce week-end un porte-parole auprès de la BBC. Meta continuera "à travailler pour protéger notre communauté contre les abus et à coopérer avec les enquêtes de police".

Sesko sauve Man United

Pas grand-chose à retenir de cet Everton - Manchester United, match de clôture de la 27e journée du championnat d'Angleterre, lundi soir. À part le but de Benjamin Sesko à la 71e minute, récompense minimaliste qui replace les Red Devils dans le top 4.

VIDEO CRÉDIT : EUROSPO

Manchester United s'en contentera. Sur la pelouse d'Everton, en clôture de la 27e journée de Premier League, Michael Carrick est allé obtenir sa cinquième victoire en six matchs (0-1). Mais il ne faudra pas retenir la manière, puisque les Red Devils se sont imposés avec la plus petite des marges, au terme d'une rencontre sans histoire. Au classement, ils reviennent à trois petits points du podium, et prennent un peu d'avance par rapport à Liverpool et Chelsea. La belle affaire, en somme.

On espérait quand même un tout autre spectacle que celui que nous ont offert les Red Devils et les Toffees. Car

c'est peu dire qu'il ne s'est pas passé grand-chose sur la pelouse d'Everton. Il y a eu de l'engagement, oui, mais, pour les étincelles, il fallait repasser. Manchester United a bien démarré la partie, en témoigne l'arrêt réflexe de Jordan Pickford face à Amad Diallo (4e), puis a, peu à peu, laissé son adversaire reprendre le jeu à son compte.

LE SUPERSUB SESKO A ENCORE FRAPPÉ

C'est d'ailleurs dans un temps un peu fort d'Everton que Manchester United s'est permis d'ouvrir le score, avec un contre d'école, ultra rapide. Matheus Cunha s'est effectivement fendu d'une belle ouverture pour Bryan Mbeumo, qui a pris le meilleur sur Michael Keane avant de servir Benjamin Sesko sur un plateau. Le supersub slovène a encore frappé et ne s'est pas fait prier pour tromper Pickford avec un plat du pied imparable, dans une position idéale (0-1, 71e).

Everton s'est efforcé de se montrer dangereux dans cette

rencontre marquée par du déchet technique, aussi bien dans les passes que dans les contrôles.

Mais le club n'aura jamais trouvé la réussite, à l'image des 10 corners n'ayant abouti à rien de très dangereux. Il a quand même fallu une ultime

claquette de Senne Lammens pour empêcher Keane d'égaliser (82e), mais ça a bel et bien tenu pour les Red Devils. Et Michael Carrick continue d'être l'homme providentiel, lui qui n'a jamais connu la défaite à la tête de Manchester.

AC MILAN

Loftus-Cheek opéré de la mâchoire et absent environ deux mois

Ruben Loftus-Cheek, le milieu de terrain international anglais de l'AC Milan, a été opéré lundi d'une fracture de la mâchoire et sera absent pendant environ deux mois, a annoncé le club lombard. Loftus-Cheek s'est blessé dans un choc avec Edoardo Corvi, le gardien de Parme, dimanche à San Siro à la 7e minute du match de la 26e journée de Serie A remporté par les Parmesans 1-0. Il a été évacué sur une civière et transporté à l'hôpital. Le choc, selon le communiqué de l'AC Milan lundi, a "engendré une fracture du processus alvéolaire de la mâchoire". Le joueur a également perdu plusieurs dents dans cette collision aérienne sur un centre. "L'opération afin de réduire et stabiliser la fracture a été pleinement réussie", a précisé le club lombard, qui a précisé que le joueur "allait bien et avait quitté l'hôpital". Loftus-Cheek, 30 ans, a disputé 26 matches et inscrit trois buts cette saison avec l'AC Milan, deuxième de Serie A, à dix points de l'Inter Milan, le leader.

TORINO

Roberto D'Aversa nouveau coach

Le technicien italien Roberto D'Aversa est devenu le nouvel entraîneur du Torino, en remplacement de Marco Baroni, limogé à la suite des mauvais résultats enregistrés en championnat, a annoncé le club de Serie A italienne de football, lundi dans un communiqué. Libre de tout engagement depuis le début de la saison, D'Aversa, passé notamment par Empoli, a signé un contrat courant jusqu'au mois de juin prochain. D'Aversa (50 ans) s'était notamment illustré sur le banc de Parme, qu'il avait repris en Serie C en 2016 avant de le conduire en Serie A deux saisons plus tard. Sa mission principale sera désormais de redresser la situation sportive du Torino et d'assurer son maintien parmi l'élite du football italien. La lourde défaite concédée dimanche sur la pelouse du Genoa (3-0), lors de la 25e journée de Serie A, a précipité la décision de la direction torinoise. Actuellement classé à la 15e place, le Torino traverse une période délicate et se dirigeait vers sa saison la plus compliquée depuis l'exercice 2020-2021. Sous la conduite de Baroni, les "Grenats" étaient toutefois parvenus à se hisser jusqu'en quarts de finale de la Coupe d'Italie.

ARGENTINE

Marcelo Gallardo annonce son départ de River Plate

Marcelo Gallardo, idole et entraîneur le plus titré de l'histoire de River Plate, a annoncé lundi qu'il dirigerait son dernier match à la tête du club de Buenos Aires jeudi en championnat. Lors de son deuxième cycle en tant qu'entraîneur de River, Gallardo n'a pas réussi à redresser une décevante campagne 2025, sans titre ni qualification pour la Copa Libertadores 2026.

Le club traverse actuellement un début de saison poussif, avec trois défaites consécutives en championnat. "Je suis envahi par l'émotion et la douleur au plus profond de mon âme de ne pas avoir pu atteindre les objectifs", a déclaré El Mueco, visiblement abattu, dans une vidéo publiée sur les réseaux sociaux du club. "Je tiens à adresser des mots de remerciement à ce club immense et à son peuple pour son amour inconditionnel, même dans les moments les plus délicats comme celui-ci, où les choses ne se sont pas passées comme nous l'avions prévu", a-t-il ajouté. Après avoir brillé lors de son premier passage sur le banc du Millonario (2014-2022) auréolé de 14 titres, Gallardo a enregistré 35 victoires, 32 nuls et 18 défaites depuis son retour en août 2024 dans le club de son cœur, où trône sa statue au stade Monumental. Pointé du doigt pour avoir composé un effectif qui n'a pas répondu aux attentes malgré un investissement de plusieurs millions, Gallardo, 50 ans, cumule 12 défaites lors de ses 20 derniers matchs toutes compétitions nationales confondues, plus mauvais total parmi les clubs de première division sur cette période. River est actuellement 21e au classement sur 30 équipes.

À LA VEILLE DE LA REPRISE DES NÉGOCIATIONS INDIRECTES AVEC L'IRAN

Les États-Unis déploient davantage de moyens militaires en Israël

Les États-Unis ont déployé davantage de moyens militaires à l'aéroport principal de l'entité sioniste et ont évacué leurs diplomates du Liban lundi, signalant « une possible escalade avec l'Iran » à quelques jours seulement de la reprise des négociations indirectes, prévu demain jeudi, à Genève entre les deux pays.



Ph. DR

Des avions ravitailleurs américains et des avions de transport lourd C-17 Globemaster ont atterri à l'aéroport Ben Gourion de l'entité sioniste, au cours des dernières 24 heures dans le cadre d'un renforcement militaire américain dans la région, a rapporté lundi la chaîne de télévision de l'entité sioniste, Kan. Des photos montraient l'avion stationné à l'aéroport situé à l'extérieur de Tel Aviv, principale porte d'entrée internationale à l'entité sioniste.

L'IRAN A AVERTI QU'IL « RIPOSTERAIT CONTRE DES CIBLES AMÉRICAINES ET ISRAËLIENNES EN CAS D'ATTAQUE »

Ce déploiement se veut selon des experts, une démonstration de force, comme les précédentes qu'a opérée l'armée américaine, dans un contexte de tensions croissantes entre Washington et Téhéran, avant le lancement des négociations, don le prochain round des pourparlers indirectes devant rre-

prendre jeudi prochain, à Genève. Les États-Unis s'emploie à renforcer sa présence militaire dans la région, dans sa défense en premier lieu de l'entité sioniste par l'envoi d'avions de chasse, de porte-avions et de moyens de soutien supplémentaires et pour envoyer un message à l'Iran, sur fond des négociations en cours entre Washington et Téhéran. Des responsables américains ont déclaré que « toutes les options restaient sur la table si la diplomatie ne par-

venait pas à résoudre les différends » concernant les programmes nucléaire et balistique iraniens, tandis que l'Iran a averti qu'il « riposterait contre des cibles américaines et israéliennes en cas d'attaque ». Par ailleurs, l'ambassade des États-Unis au Liban a évacué lundi des dizaines de membres de son personnel via l'aéroport de Beyrouth, ont rapporté les médias libanais. La Lebanese Broadcasting Corporation International (LBCI) a décrit cette mesure comme une mesure préventive en prévision d'une éventuelle escalade régionale. Ces récents développements font suite à deux séries de pourparlers nucléaires indirects entre les États-Unis et l'Iran ce mois-ci, la première à Mascate le 6 février et la seconde à Genève le 17 février. Le ministre omanais des Affaires étrangères, Sayyid Badr bin Hamad bin Hamood Albusaidi, a déclaré dimanche que la prochaine série de pourparlers américano-iraniens se tiendrait jeudi à Genève.

R. I.

MARIA ZAKHAROVA SUR L'OPÉRATION SPÉCIALE RUSSE EN UKRAINE

« Les actions de la Russie en conformité à la Charte de l'ONU »

À l'occasion du quatrième anniversaire du début de l'opération militaire spéciale en Ukraine, la porte-parole du ministère russe des Affaires étrangères, Maria Zakharova, a fait un commentaire, réaffirmant une nouvelle fois la position de Moscou sur ce sujet. Elle a ainsi souligné que les actions de la Russie dans le cadre de l'opération étaient menées « en stricte conformité » avec l'article 51 de la Charte des Nations unies, qui régit le droit à la légitime défense individuelle et collective. L'opération spéciale, a noté Zakharova, vise à « éliminer les menaces projetées par le régime de Kiev depuis les territoires sous son contrôle, ainsi qu'à assurer

la démilitarisation et la dénazification de l'Ukraine ». « Cette mesure forcée a été précédée par huit longues années au cours desquelles notre pays a tenté, de la manière la plus responsable, de favoriser une résolution politico-diplomatique du conflit dans le Donbass, lequel résulte du coup d'État armé de février 2014, orchestré, financé et organisé par l'Occident », a-t-elle indiqué. « Les radicaux nationalistes qui se sont emparés du pouvoir à Kiev il y a 12 ans, avec l'aval tacite de leurs parrains occidentaux, imposent par la force au peuple multiethnique d'Ukraine leurs propres règles, fondées sur l'idéologie d'un nationalisme agressif et la construction d'un État ethnocratique. Ceux qui n'ont pas accepté la dictature des "vainqueurs du maïdan" et qui n'ont pas trahi leur propre histoire, leur culture, leurs ancêtres, la langue russe et la foi orthodoxe — c'est-à-dire des millions de civils du Donbass et de Nouvelle-Russie — ont été soumis à de multiples répressions. Contre eux, le régime de Kiev a déclenché une véritable guerre d'extermination », a

rappelé Zakharova. Les propos de Zelensky sur l'arme nucléaire ont suscité une vive inquiétude à Moscou. La porte-parole de la diplomatie russe a également attiré l'attention sur la militarisation active, alimentée par l'Occident de l'Ukraine depuis 2014, qui s'est accompagnée d'un « élargissement effréné de l'OTAN », ce qui a conduit à une « crise sécuritaire profonde en Europe ». Bien que la Russie ait tenté de « raisonner Washington et Bruxelles » en expliquant où et pourquoi se situaient les lignes rouges pour Moscou, les propositions russes ont été ignorées. De plus, selon Zakharova, la partie russe était « largement préoccupée » par les revendications de Volodymyr Zelensky concernant la possession d'armes nucléaires, exprimées lors de la conférence de Munich le 19 février 2022. « Ainsi, trois principaux fondements de l'État ukrainien ont été détruits : son statut de pays neutre, non aligné et non nucléaire, qui lui avait permis d'être mondialement reconnu au début des années 1990 », a-t-elle indiqué.

R. I.

CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME DE L'ONU

Le MAE vénézuélien exhorte les États-Unis à libérer Nicolas Maduro

Le ministre vénézuélien des Affaires Étrangères, Yvan Gil, a exhorté lundi les États-Unis à libérer immédiatement le président vénézuélien Nicolas Maduro et son épouse lors de la 61e session du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies (ONU). L'armée américaine a lancé une attaque contre le Venezuela et par une opération militaire, Washington a kidnappé, pour rappel, début janvier dernier, le président Maduro et sa femme. Dans son discours, Gil a également appelé les pays concernés à mettre fin à toutes les mesures coercitives unilatérales imposées au Venezuela, soulignant que de telles mesures violent non seulement le droit international, mais portent également atteinte aux droits économiques, sociaux et culturels du peuple vénézuélien. La 61e session du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies s'est ouverte lundi à Genève et devrait se terminer le 31 mars.

R. I.

HAUSSE DU GASPILLAGE ALIMENTAIRE AU NIVEAU MONDIAL

Une facture attendue à 540 milliards de dollars en 2026

Le gaspillage alimentaire demeure un problème central du système alimentaire mondial, au même titre que les pertes enregistrées après les récoltes. Malgré les appels répétés à agir, le phénomène continue de s'aggraver. Selon une étude publiée début janvier par l'entreprise Avery Dennison, spécialisée dans les solutions d'étiquetage et d'emballage, le coût financier du gaspillage alimentaire devrait atteindre 540 milliards de dollars en 2026, contre 526 milliards

de dollars en 2025. Le rapport, intitulé « Making the Invisible Visible : Unlocking the Hidden Value of Food Waste to Drive Growth and Profitability », s'appuie sur une enquête menée auprès d'environ 3.500 responsables de la distribution alimentaire à travers le monde, ainsi que sur une analyse économique du Centre britannique pour l'économie et la recherche commerciale (Cebr). Les estimations montrent que la viande pourrait représenter près de 20 % du gas-

pillage alimentaire mondial en 2026, pour une valeur de 94 milliards de dollars. Ce segment est cité comme le principal défi par 72 % des responsables des chaînes d'approvisionnement concernés. Les produits frais arriveraient en deuxième position, avec un coût estimé à 88 milliards de dollars, suivis des plats prêts à consommer (80 milliards), des produits laitiers (79 milliards) et des produits de boulangerie (67 milliards).

R. I.

DROGUES EN FRANCE

La consommation d'ecstasy a bondi de 480% en moins de quinze ans

D'après une étude de l'Observatoire français des drogues et des tendances addictives, les quantités d'ecstasy consommées en France ont augmenté de 480% entre 2010 et 2023. Une tendance qui s'inscrit, notamment, dans une hausse généralisée de la consommation de drogues dans le pays. L'étude indique que le marché français des « drogues illicites » est en « forte expansion », tant en termes de valeur (+189% entre 2010 et 2023) que de quantités consommées. « Les quantités consommées de MDMA/ecstasy atteignent 65,6 millions de comprimés en 2023 en France », soit une hausse de 480% entre 2010 et 2023, selon une étude de l'Observatoire français des drogues et des tendances addictives (OFDT) mise en avant ce 23 février par France Inter et France info. « Le chiffre d'affaires associé est estimé à 312,5 millions d'euros en 2023, soit la plus forte progression en valeur parmi l'ensemble des drogues illicites sur la période (+637% entre 2010 et 2023) », peut-on encore lire. Toujours selon l'OFDT, l'amphétamine n'est pas en reste. Bien que le marché demeure « d'ampleur plus limitée » que celui de ses dérivés, avec un chiffre d'affaires « évalué » à hauteur de 73 millions d'euros, la consommation d'amphétamine en France en 2023 est néanmoins estimée à 5,6 tonnes, « soit une augmentation de plus de 600 % en treize ans ». Ecstasy : l'Europe au cœur de l'approvisionnement mondial Le rapport souligne également le « rôle central » du vieux continent – Pays-Bas en tête – dans le trafic mondial d'ecstasy. « Sur la période 2019-2024, 82% des pays identifiés comme lieux d'origine ou de départ des expéditions se situent en Europe (dont 32% des identifications totales pour les Pays-Bas, 11% pour l'Allemagne et 10% pour l'Espagne) loin devant l'Asie (8%) et les Amériques (7%) », indique l'OFDT dans son rapport. Ce constat n'est pas sans rappeler celui dressé dans l'édition précédente de ce rapport, selon lequel le marché de la cocaïne en France serait « en plein essor » avec pour la seule année 2023 pas moins de 1,1 million de personnes âgées de 11 à 75 ans – selon l'OFDT – qui aurait consommé « au moins une fois » de cette drogue, « contre 600 000 en 2017 ». La même année, toujours selon la même source, la cocaïne avait raflé au cannabis la place de premier marché « de drogues illicites en valeur ». De manière globale, toujours selon la même source, le marché français des « drogues illicites » est en « forte expansion », tant en termes de valeur (+189% entre 2010 et 2023) que de quantités consommées.

R. I.

IRAN

Quatre morts dans le crash d'un hélicoptère de l'armée à Ispahan

Quatre personnes ont été tuées mardi matin lorsqu'un hélicoptère de l'armée iranienne s'est écrasé sur un marché de fruits et légumes dans la province centrale d'Ispahan, a rapporté l'agence de presse semi-officielle Fars. Le pilote, le copilote et deux vendeurs ont été tués lorsque l'avion a percuté un étal de marché à 9h09 heure locale (05h39 GMT), indique le rapport. Quatre ambulances ont été immédiatement dépêchées sur les lieux, a déclaré Ali Nasiri, chef de l'organisation provinciale des services médicaux d'urgence, cité par Fars. Mansour Shishehforoush, directeur général du département de gestion des crises d'Ispahan, a déclaré à l'agence de presse officielle IRNA qu'une défaillance technique était à l'origine de l'incident.

R. I.

LA VEILLE DU DÉPLACEMENT DES DIRIGEANTS EUROPÉENS À KIEV

L'UE n'est pas arrivée à s'entendre sur des sanctions contre la Russie

Les ministres des Affaires étrangères de l'Union européenne (UE) n'ont pas réussi lundi à parvenir à un accord sur le 20e paquet de sanctions contre la Russie, a déclaré la chef de la diplomatie européenne Kaja Kallas, après que la Hongrie a refusé de soutenir les mesures à l'approche du quatrième anniversaire du conflit russo-ukrainien.

Cette échec s'est manifesté la veille du déplacement hier, de dirigeants de l'UE à Kiev.

« C'est un revers et un message que nous ne souhaitons pas envoyer aujourd'hui, mais le travail continue », a déclaré Kallas lors d'une conférence de presse à l'issue des discussions à Bruxelles, ajoutant qu'elle avait également décidé de limiter la taille de la mission russe auprès de l'UE à 40 personnes. Le ministre hongrois des Affaires étrangères et du Commerce, Peter Szijjarto, a déclaré lundi que Budapest avait clairement indiqué lors de la réunion qu'elle ne soutiendrait ni n'approuverait le train de



Kaja Kallas, chef de la diplomatie européenne

sanctions prévu, et qu'elle bloquerait également une proposition de l'UE visant à accorder à l'Ukraine un prêt de 90 milliards d'euros (106 milliards de dollars américains). Szijjarto a déclaré que la Hongrie ne soutiendrait aucune décision de l'UE qui profite à l'Ukraine tant que Kiev continuera d'interrompre les livraisons de pétrole à la Hongrie via l'oléoduc Druzhba. L'oléoduc Druzhba, qui trans-

porte le pétrole russe vers l'Europe centrale via l'Ukraine, a subi des perturbations répétées depuis l'année dernière en raison du conflit russo-ukrainien.

La Hongrie a déclaré que, bien qu'il n'y ait actuellement « aucun obstacle pratique ou technique », l'Ukraine a décidé de ne pas reprendre les livraisons de pétrole brut.

R. I.

CHUTE DES ACTIONS AMÉRICAINES

Les inquiétudes liées à l'IA et les tensions commerciales pesent sur le marché

Les actions américaines ont subi de lourdes pertes lundi, les inquiétudes renouvelées concernant les perturbations liées à l'intelligence artificielle (IA) et l'escalade des tensions commerciales mondiales ayant pesé sur le moral des investisseurs. L'indice Dow Jones a chuté de 821,91 points, soit 1,66 %, pour clôturer à 48 804,06. Le S&P 500 a reculé de 71,76 points, soit 1,04 %, à 6 837,75. Le Nasdaq Composite a perdu 258,8 points, soit 1,13 %, pour terminer à 22 627,27. Les performances des 11 principaux secteurs du S&P 500 ont été mitigées. Les biens de consommation de base et la santé ont enregistré les plus fortes hausses, progressant respectivement de 1,46 % et 1,15 %. À l'inverse,

les secteurs financier et de la consommation discrétionnaire ont accusé les plus fortes baisses, reculant respectivement de 3,33 % et 2,15 %. La crainte liée à l'IA s'est intensifiée après l'annonce par Anthropic d'un nouvel outil destiné à automatiser les tâches complexes de conseil. Cette nouvelle a provoqué une forte chute des cours des sociétés de services professionnels : l'action d'IBM a plongé de 13,15 %, tandis qu'Accenture et Cognizant ont également enregistré des pertes. Sur le plan commercial, l'optimisme suscité par la décision de la Cour suprême américaine, rendue vendredi, invalidant les précédents droits de douane, fut de courte durée. Après l'annonce par le président américain Donald

Trump d'une nouvelle série de « droits de douane mondiaux », l'Union européenne a fermement rejeté cette mesure, insistant sur le fait qu'« un accord est un accord » et appelant Washington à la clarification. Les experts d'ING Bank ont suggéré que ces nouvelles mesures pourraient faire l'objet de contestations judiciaires supplémentaires et être perçues comme une manœuvre tactique visant à gagner du temps pour la mise en œuvre de politiques commerciales alternatives. « La décision de la Cour suprême de vendredi a clairement indiqué les limites du pouvoir présidentiel. Elle prouve que le système de freins et contrepoids aux États-Unis fonctionne encore. Cependant, nous ne pensons pas que le prési-

dent Trump utilisera cette décision comme un prétexte pour renoncer à sa politique tarifaire. » Sur le marché des actions individuelles, le titre Novo Nordisk, coté aux États-Unis, a chuté de 16,43 % pour atteindre son plus bas niveau en près de cinq ans, après la publication de résultats inférieurs à ceux de son concurrent Eli Lilly concernant son traitement contre l'obésité. L'action Eli Lilly a quant à elle progressé de 4,86 % suite à cette annonce. L'action Netflix a chuté de 3,37 % en raison des pressions politiques liées à la composition de son conseil d'administration et aux efforts continus de l'entreprise pour acquérir certains actifs de Warner Bros. Discovery.

R. I.

AUX PRESSIONS POLITIQUES

La présidente de la BCE insiste sur « l'indépendance » de la banque centrale

La présidente de la Banque centrale européenne, Christine Lagarde, a salué le président de la Réserve fédérale américaine (Fed), Jerome Powell, soulignant l'importance pour les banques centrales de rester indépendantes de toute ingérence politique. Lors de la conférence annuelle de l'Association nationale pour l'économie des entreprises à Washington DC, Lagarde, qui a annoncé son départ prématuré de la BCE, avant la présidentielle en France, a salué les efforts de Powell pour maîtriser l'inflation malgré les fortes pressions politiques, les qualifiant de « rappel important » que « si nous avons besoin de cadres juridiques pour garantir l'indépen-

dance des banques centrales, ces cadres ne suffisent jamais à eux seuls ». Sans une indépendance des banques centrales protégée et exercée avec responsabilité, « je ne pense pas que nous serions capables de réagir comme nous le devons pour maîtriser l'inflation », a déclaré Lagarde. Après avoir reçu, le 9 janvier dernier, des citations à comparaître devant un grand jury du ministère de la Justice dans le cadre d'une enquête pénale visant Powell concernant la rénovation du siège de la banque centrale, un projet de plusieurs milliards de dollars, Lagarde et plus d'une douzaine de dirigeants de banques centrales ont publié une déclaration exprimant leur « pleine

solidarité » avec la Fed et Powell, affirmant que l'indépendance des banques centrales est « une pierre angulaire de la stabilité des prix, financière et économique ». Cette enquête marque une escalade significative dans la longue campagne de pression menée par le président américain Donald Trump contre Powell, qu'il a attaqué à plusieurs reprises pour s'être opposé aux demandes du locataire de la Maison Blanche de baisse drastique des taux d'intérêt. Le 30 janvier dernier, pour rappel, Trump a nommé Kevin Warsh, ancien gouverneur de la Réserve fédérale et critique virulent de la banque centrale américaine, à la présidence de cette dernière.

R. I.

POUR SUSPICION D'ABUS DE FONCTION

Arrestation de l'ex-ambassadeur britannique aux États-Unis, Peter Mandelso

L'ancien ambassadeur britannique aux États-Unis, Peter Mandelson, a été arrêté pour suspicion d'abus de fonction, a annoncé lundi la police métropolitaine de Londres. Lundi, les policiers ont arrêté Mandelson, âgé de 72 ans, à une adresse de Camden, et il a été emmené dans un commissariat de police londonien pour être interrogé, a déclaré un porte-parole de la police métropolitaine. « Ces perquisitions font suite à des mandats de perquisition menés à deux adresses dans les régions de Wiltshire et de Camden », a déclaré le porte-parole dans un communiqué publié en ligne, ajoutant qu'ils n'étaient pas en mesure de fournir davantage d'informations afin de « ne pas porter atteinte à l'intégrité de l'enquête ». Fin janvier, le ministère américain de la Justice a rendu public un important ensemble de documents relatifs au financier américain Jeffrey Epstein, décédé et condamné pour agressions sexuelles, ce qui a relancé l'attention au Royaume-Uni. La police britannique a confirmé par la suite avoir ouvert une enquête pénale contre Mandelson pour des faits présumés de malversations dans l'exercice de ses fonctions publiques, notamment la possible divulgation d'informations confidentielles. Mandelson a précédemment occupé des fonctions ministérielles importantes sous les anciens Premiers ministres Tony Blair et Gordon Brown. Nommé ambassadeur à Washington début 2025, il a été limogé par le Premier ministre britannique Keir Starmer sept mois plus tard, suite à la réapparition de questions concernant son passé. Plus tôt ce mois-ci, Starmer a présenté ses excuses pour sa décision de nommer Mandelson ambassadeur britannique aux États-Unis. S'exprimant lors d'un événement à Hastings, dans le sud-est de l'Angleterre, Starmer a déclaré avoir sous-estimé la gravité des liens passés de Mandelson avec Epstein. Il a présenté ses excuses aux victimes liées à l'affaire Epstein et a affirmé comprendre la colère exprimée au Parlement. Suite au scandale Mandelson-Epstein, l'ancien chef de cabinet de Starmer, Morgan McSweeney, son directeur de la communication, Tim Allan, et le secrétaire du Cabinet et chef de la fonction publique, Chris Wormald, ont tous démissionné de leurs fonctions.

R. I.

A LA PLACE DE LA GARE SAVYOLOVSKY À MOSCOU

Une explosion cause le décès d'un policier et blesse deux autres

Un policier de la circulation a été tué et deux autres blessés suite à la détonation d'un engin non identifié sur la place de la gare Savyolovsky à Moscou, a déclaré hier, le ministère russe de l'Intérieur. Selon le ministère, vers 00h05 heure de Moscou (21h05 GMT), un homme s'est approché de policiers de la circulation en patrouille sur la place de la gare Savyolovsky. Un engin non identifié a alors explosé. Le suspect est décédé sur les lieux, a indiqué le service de presse de la police de la ville, cité par l'agence de presse TASS. Le Comité d'enquête russe a ouvert une enquête criminelle. Il a indiqué que ses enquêteurs et experts médico-légaux, en collaboration avec les unités opérationnelles, inspectent les lieux et examinent les enregistrements de vidéosurveillance. Plusieurs expertises médico-légales, notamment médicales et techniques (explosifs et autres), seront également commandées prochainement.

R. I.

BAFTA BRITANNIQUES

Le film "Une bataille après l'autre" triomphe

La fresque politique "Une bataille après l'autre" du cinéaste américain Paul Thomas Anderson est sortie dimanche grande gagnante des Bafta, les récompenses britanniques du cinéma, avec six prix dont meilleur film et meilleur réalisateur.

Le triomphe de cette tragicomédie sur la traque d'ex-révolutionnaires par des suprémacistes blancs, qui était nommée 14 fois, cimente son statut de favori aux Oscars, qui auront lieu le 15 mars à Los Angeles. Interrogé lors d'une conférence de presse après sa victoire, Paul Thomas Anderson, dont le film fait écho aux récentes actions de la police de l'immigration (ICE) aux Etats-Unis, a souligné le besoin de "mener la révolution, sans violence si possible", et appelé les spectateurs à "garder espoir". Les Bafta, souvent critiqués pour ne pas assez mettre en valeur les talents britanniques, ont aussi créé la surprise en distinguant le Britannique de 33 ans Robert Aramayo comme meilleur acteur dans la comédie dramatique "I Swear". Très ému, cet acteur peu connu du public a battu Timothée Chalamet, pressenti pour ce trophée pour son rôle de joueur de ping-pong à l'ambition insatiable dans "Marty Supreme", grâce à son interprétation d'un jeune homme atteint du syndrome de Tourette, inspiré de l'Ecosais John Davidson.

Celui-ci était présent dans la salle, et le présentateur Alan Cumming a remercié le public pour sa compréhension, s'excusant si des spectateurs avaient été "offensés" par le "langage grossier" qu'ils avaient pu entendre, un phénomène qui "fait partie de la manière dont le syndrome de la Tourette se manifeste chez certaines personnes". Un extrait de la cérémonie pendant lequel une insulte raciste, attribuée à M. Davidson, est lancée aux acteurs de "Sinners" Michael B. Jordan et Delroy Lindo lorsqu'ils remettent un prix sur scène est devenu viral dimanche soir sur



les réseaux sociaux. La soirée des Bafta est l'une des plus glamour du calendrier londonien, et Leonardo DiCaprio, Jessie Buckley, Emma Stone, Timothée Chalamet ou Paul Mescal ont foulé le tapis rouge du centre culturel Southbank, sur les rives de la Tamise.

WILLIAM ET KATE

Le prince William et la princesse Kate ont également répondu présents, après une semaine difficile pour la famille royale marquée par l'interpellation d'Andrew, le frère du roi Charles III, dans l'affaire Epstein. Il s'agissait de la première sortie officielle du prince depuis lors. Il a confié à des organisateurs de la soirée ne pas avoir vu le drame shakespearien "Hamnet", qui concourait dans 11 catégories: pour cela, "je dois être dans un état assez calme, ce qui n'est pas le cas pour le moment".

Ce drame-fiction de Chloé Zhao, qui explore le deuil du couple Shakespeare après la mort de leur fils, est reparti avec seulement deux récompenses: meilleur film britannique et meilleure actrice pour l'Irlandaise Jessie Buckley. Cette actrice de 36 ans est la grande gagnante de la saison des prix et ultra-favorite aux Oscars. A la croisée des genres entre horreur, film sur le blues et drame d'époque, "Sinners" de l'Américain Ryan Coogler (Black Panther), qui a remporté un record de 16 nominations aux Oscars, repart lui avec trois

récompenses. L'actrice britannico-nigérienne Wunmi Mosaku a remporté le prix de la meilleure actrice dans un second rôle pour ce film d'époque teinté de fantastique dans l'Amérique ségrégationniste des années 1930.

PADDINGTON EN VEDETTE

"J'ai retrouvé une partie de moi-même en Annie, une partie de mes espoirs, de mon pouvoir ancestral et de mes liens, des aspects que je croyais avoir perdus (...) en tant qu'immigrante cherchant à m'intégrer", a déclaré l'interprète de 39 ans. Depuis 2022, aucun acteur ou actrice britannique n'avait été sacré aux Bafta qui, depuis une réforme de son académie datant de 2020, fait élire ses gagnants par des votants au profil plus international. Un changement qui s'est ressenti sur le palmarès, là où des cérémonies comme les César en France ou les Goya en Espagne valorisent davantage leur cinéma national. "Valeur sentimentale", le film de Joachim Trier sur la relation douloureuse d'un père cinéaste avec ses filles, a remporté le prix du meilleur film non anglophone, une première pour un Norvégien. Le plus célèbre des ours, Paddington, a lui aussi fait une apparition pour remettre la récompense pour le meilleur film pour les enfants et la famille, décrochée par l'Indien "Boong".

SÉTIF

Lancement d'un programme culturel et de divertissement

L'Assemblée populaire communale (APC) de Sétif a lancé à l'occasion du mois de Ramadhan un programme culturel, sportif et de divertissement comportant une vingtaine d'activités destinées aux diverses catégories d'âge, a-t-on appris lundi auprès de son président, Hamza Belayat. Ce programme élaboré en coordination avec plusieurs associations prévoit des tournois inter-quartiers de football pour les +18 ans et +35 ans, de karaté-do, de boxe et de kick boxing au niveau des structures sportives, a précisé le même élu. Le programme comporte également des concours de mémorisation et psalmodie du Saint Coran dont la 18ème édition du grand concours au niveau de la mosquée Ali-Ibn-Abi Talib et le théâtre communal Hassan-Belkired ainsi que l'organisation chaque samedi de forums culturels et spirituels animés par des universitaires de plu-

sieurs wilayas du pays autour de nombre de thèmes dont le discours coranique et des questions sociales, indique la même source.

Selon le président de l'APC, des concerts de chant, des soirées artistiques et des activités dédiées aux familles seront

également organisées en plus de la circonscription collectif d'enfants de familles démunies et des séances d'activités physiques avant la rupture du jeûne sous le slogan "le Ramadhan, votre chance pour le changement". Ce programme s'inscrit dans le cadre de

l'animation des soirées du mois sacré dans la ville de Sétif en vue de favoriser les rencontres et la compétition entre jeunes et consacrer les valeurs de solidarité et d'entraide ainsi que pour valoriser les jeunes énergies et les talents locaux, a-t-on indiqué.

COMPLEXE CULTUREL ISLAMIQUE "CHEIKH ABDELHAMID BEN BADIS" DE CONSTANTINE

Des conférences scientifiques et religieuses

Le Complexe culturel islamique "Cheikh Abdelhamid Ben Badis", situé dans la circonscription administrative Ali Mendjeli, dans la wilaya de Constantine, a entamé lundi un programme de conférences scientifiques et religieuses à l'occasion du mois sacré du Ramadhan, a-t-on appris auprès des services de la wilaya.

Mis en service, au début du mois de février de l'année en cours, cet établissement a concocté à cette occasion un programme aussi riche que varié animé par des professeurs, enseignants de l'université, a précisé la cellule de communication et d'information de la wilaya. Le programme prévoit une série de conférences abordant plusieurs thématiques en

lien avec les pratiques observées durant le mois sacré, notamment le phénomène du gaspillage alimentaire, en contradiction avec les valeurs de l'islam, selon la même source.

L'accent sera également mis sur l'esprit d'entraide et de solidarité, ainsi que sur la discipline commerciale et l'éthique des transactions en période de forte activité économique, selon la même source. Par ailleurs, des conférences consacrées aux valeurs patriotiques figurent également à l'ordre du jour, dans une démarche visant à renforcer la conscience citoyenne et le sentiment d'appartenance nationale. Le programme d'animation devra se poursuivre jusqu'au 19 mars prochain, selon les précisions fournies par la même source.

ANIMATION DES VEILLÉES DE RAMADHAN

Un programme culturel et artistique varié à Skikda

Plusieurs espaces culturels de la wilaya de Skikda accueilleront, à jusqu'au 15 mars, des activités liées aux veillées de Ramadhan à travers un programme culturel et artistique varié, placé sous le slogan "Souffles spirituels pour la culture et des arts", a indiqué la directrice de la culture et des arts, Sabiha Tahrat. La même responsable a ajouté, dans une déclaration à l'APS, que le volet artistique de ce programme prévoit des soirées dédiées à l'Inchad religieux animées par des artistes de la wilaya de Skikda et d'autres régions du pays. Des séminaires et des conférences culturelles et historiques, ainsi que des soirées littéraires intitulées "cercles de poésie" seront également organisés avec la participation de poètes de la wilaya, en plus de concours parmi lesquels "le petit muezzin", "le petit jeûneur prend la plume", "je récite le Coran" et "les lumières de Ramadhan", selon Mme Tahrat. Cette dernière a également estimé que le programme d'animation concocté pour le mois sacré, qui aura pour théâtre le palais de la culture, la maison de la culture et la bibliothèque principale de lecture publique de Skikda, ainsi que de nombreuses autres structures du secteur de la culture à travers les différentes communes de la wilaya, "devrait enrichir la scène culturelle locale et attirer différentes catégories de la société, car il allie art et compétition culturelle".

BOX-OFFICE AMÉRICAIN

Le film d'animation GOAT dépasse Hurlevent

La comédie produite par le joueur de basket Stephen Curry se hisse à la première place avec 17 millions de dollars de recettes face à 14 millions pour l'adaptation du livre d'Emily Brontë. Plus haut, c'est le cas de le dire. La romance Hurlevent, adaptée du roman de l'écrivaine Emily Brontë, qui réalisait le meilleur démarrage lors du week-end de la Saint-Valentin, se voit dépassée par le film d'animation GOAT - rêver plus haut. Face à la dark romance d'Emerald Fennel, le film d'animation se hisse à la première place du box-office américain, avec 17 millions de dollars de recettes contre 14 millions. Au total, GOAT - rêver plus haut cumule plus de 58 millions d'entrées pour sa deuxième semaine au box-office. Hurlevent a tout de même franchi la barre des 150 millions de dollars de recettes depuis sa sortie le 11 février, tandis que GOAT en cumule 102 millions. Les deux longs-métrages disposaient d'un budget de production équivalent, estimé à 80 millions de dollars. En revanche, le film d'Emerald Fennel a bénéficié d'une plus grande promotion à l'internationale, porté par le duo Margot Robbie et Jacob Elordi, dont la présence a su séduire le public. En troisième position figure la suite du biopic consacré au chanteur Bart Millard, membre du groupe MercyMe. Intitulé I Can Only Imagine 2, sorti le 20 février aux États-Unis, le film enregistre 8 millions d'entrées.

Le reste du top 10 :

4. Crime 101
5. Send help
6. L'ultime héritier
7. EPiC: Elvis Presley in Concert
8. Solo Mio
9. Zootopie 2
10. Avatar : De feu et de cendres

MERCREDI
07 RAMADHAN 1447

IFTAR : Alger : 18:42
IMSAK : Alger : 05:58

Constantine : 18h26
Constantine : 05h35

Oran : 18h57
Oran : 06h14

Recette du jour



Daurade au four

Ingrédients (pour 6 à 8 personnes):

Pour le plat :

- 1 kilo de poisson entier type dorade, saumon ou truite
 - 1 c à c de sel
 - 1 c à c de cumin
 - 1 c à c de piment doux (paprikas)
 - 1 oignon
 - 1 citron
 - 2 feuilles de laurier
 - 3 tomates
- Pour la sauce :**
- 3 gousses d'ail
 - 1 c à s de coriandre en graines
 - 1/2 cuillère à café de sel
 - 100 g d'oignon
 - 1/2 botte de coriandre verte

- 65 g de tahiné (purée de sésame)
- 1 citron ou environ 50 ml de jus de citron
- 1/2 verre d'huile végétale (tournesol ou olive)
- 10 g de pignons de pin
- 25 g de noix hachée
- 1/2 à 1 c à c de piment de Cayenne en poudre (selon le goût)
- 1 pincée de poivre

Préparation:

1. Lavez le poisson, frottez les deux côtés avec une cuillère à café de sel, piment doux et de cumin. Dans un grand plateau allant au four, ajoutez l'oignon, les tomates et le citron coupés en rondelles

et mettez le poisson et le laurier. Ajoutez 1 verre d'eau. Arrosez le tout d'un filet d'huile d'olive.
2. Préchauffez le four à 180°C. Mettez le plateau au four et laissez cuire 20 minutes ou 25 minutes suivant le type et l'épaisseur du poisson.

3. Avec un pilon, écrasez l'ail, le sel et les graines de coriandre, jusqu'à ce que la coriandre devienne poudre. Mettez de côté.

4. Émincez un oignon, hachez finement la coriandre verte et laissez de côté.

5. Dans un grand bol, versez le tahiné, le jus de citron et 100 ml d'eau. Mélangez bien

jusqu'à obtenir un liquide homogène, puis réservez.

6. Dans une casserole, versez l'huile végétale, chauffez à feu moyen. Faites dorer les pignons de pin, égouttez-les. Réservez.

7. Dans la même casserole et l'huile restante, faites dorer l'oignon émincé. Ajoutez la coriandre verte, le mélange ail-coriandre en graines ainsi que la noix hachée et le poivre. Laissez mijoter encore 10 minutes.

Enfin, ajoutez le tahiné, citron et eau. Laissez cuire environ 10 minutes. 8. Ajoutez le piment, mélangez et retirez du feu. Laissez cette sauce de côté pour le dressage.

Gâteau du Jour

BABOUCHES

INGRÉDIENTS

- 165 g de farine
- 165 g de sésames torréfiés légèrement
- 65 g d'eau et fleur d'oranger
- 1 pincée de sel
- 3 g de levure chimique
- 1 grosse pincée de cannelle
- 45 g de beurre ou margarine ramolli

Préparation :

1- Commencer par torréfier légèrement les sésames dans une poêle sans arrêter de remuer. Attention ça brûle vite et laisse un goût amer une fois cramées. Laisser refroidir complètement avant de les incorporer.

2- Dans un récipient verser la farine, les sésames refroidies, la pincée de sel, la cannelle, la levure chimique et le beurre ou la margarine.

3- Sabler le tout à la main, c'est à dire on doit malaxer avec les doigts pour avoir un appareil sableux et introduire le gras dans les poudres.

4- Incorporer l'eau de fleur



d'oranger progressivement pour ramasser la pâte sans trop la travailler. Cette dernière doit avoir une texture souple mais pas molle.

5- L'abaisser au rouleau finement d'environ 3 mm d'épaisseur et donner la forme carré ou rectangle pour éviter trop de chutes. Mon astuce c'est de l'étaler sur un silpat et suivre la taille et la forme.

6- Couper des bandes ensuite des carrés d'environ 6 cm. Rabattre les deux angles opposés pour les coller.

7- Finir toute la quantité, en parallèle chauffer l'huile dans une poêle et les faire frire. Faire frire les gâteaux sur le côté soudé, il faut une friture bien dorée.

8- Ensuite les plonger dans le miel, les égoutter et décorer avec des fruits secs.

Conseils :

1- En cas de doute, utiliser un blanc d'oeuf ou un peu d'eau pour être sûr que les angles sont bien collés.

2- Le miel doit être bien épais et non un sirop qui va ramollir les gâteaux après.

4- Les sésames doivent être légèrement torréfiés car y a un passage en friture.

5- Conserver ces gâteaux au miel dans une boîte fermée hermétiquement. On peut même les congeler et sortir par portion sans problème.

Conseil du jour

meilleures bonnes actions de Ramadan

1. Prière nocturne
2. Le Doua
3. Multiplier la lecture du Coran
4. Sadaqa
5. Abandonner la médiosance, les commérages et les péchés.
6. Renforcer les liens de Parent.
7. Nourrir un jeuneur
8. La Omra pendant le Ramadan

Le saviez-vous ?



صح فطوركم

Pratiquez une activité physique



Bon à savoir!

PROTÉGEZ-VOUS AINSI QUE LES AUTRES FACE À CETTE HABITUDE NUISIBLE

Astuce du jour:

PLACE AUX BONNES ACTIONS !

- 1- Se consacrer au Coran.
- 2- Invoquer & évoquer Allah en abondance.
- 3- Multiplier les prières.
- 4- Prendre soin de ses

- proches.
- 5- Utiliser son temps à bon escient.
- 6- Faire le bien autour de soi: Visiter les malades.

غزالي يا غزالي .. ارجع و
اشق على حالي .. غيابك
عذاب .. و طول ليالي ..
وشوقك نهاسر بلاكي ..
والحياة بلا بيك ..
ما تحلالي ..



Le Courrier

Quotidien national d'information
Edité par l'Eurl Millénium Presse

Siège social :

Maison de la presse Kouba - Alger

R.C. : N° 01 B 00 151 30

Compte bancaire :

BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant :

Ahmed TOUMIAT

Administration-publicité :

Tél. / Fax. : 023 70 94 27

Rédaction :

Tél. : 023 70 94 35

023 70 94 22

023 70 94 30

023 70 94 31

Fax. : 023 70 94 26

Composition :

PAO Le Courrier d'Algérie

« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER

A : l'Entreprise Nationale de communication,

d'Edition et de Publicité »

Agence ANEP : 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : 020-05-20-91 / 020-05-10-42

Fax : 020-05-11-48/020-05-13-45 / 020-05-13-77

E-mail : agence.regie@anep.com.dz

programmation.regie@anep.com.dz

agence.oran@anep.com.dz

agence.annaba@anep.com.dz

agence.ouargla@anep.com.dz

agence.constantine@anep.com.dz

Impression :

- Centre : SIA - Est : SIE

- Ouest : SIO

Nos bureaux régionaux

Tizi Ouzou :

3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine

Tél. / Fax. : 026 20 20 66

Oran : 6, avenue Khedim Mustapha

Tél. / Fax. : 041 39 45 73

Bouira : Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble

Kheerouf - Bouira. Tél. / Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles : lecourrierdalgerie@yahoo.fr redaction_courrier@yahoo.fr

Les courses en direct



HIPPODROME BAZER SEKHRA - EL-EULMA
MERCREDI 25 FÉVRIER 2026 - PRIX : KASPICE - PS. AR. NEE
DISTANCE : 1 600 M - DOTATION : 400.000 DA - DÉPART : 15H00
TIERCÉ-QUARTÉ -QUINTÉ

Ghayath a tout pour lui

L'hippodrome d'El-Eulma met aux prises ce jour 15 chevaux de 4 ans et plus de race arabe de valeur sensiblement égale ce qui nous donne un aperçu de la qualité des chevaux engagés qui restent très équilibrés de par leur total gains et cela par rapport à la condition de la course du jour. C'est dire que nous sommes confrontés à un véritable casse-tête où il faudra faire preuve de minutie afin de pouvoir dresser des lignes de jeu fiables qui puissent mener vers la combinaison gagnante qui risque d'être explosive car la tendance en ce meeting d'hiver et aux gros rapports PMU, si l'on prend en considération les paramètres techniques de ce pari, comme quoi un ticket au petit bonheur la chance ne sera pas de trop à ce niveau car cette course assez complexe nécessite une analyse poussée afin de décortiquer les chances de chaque concurrent en tenant compte de la forme actuelle de l'aptitude du parcours mais plus encore de l'efficacité des jockeys qui reste l'un des arguments les plus déterminants. A cet effet, il faudra encore une fois privilégier les martingales surtout que ce pari reste ouvert et peut surprendre plus d'un au disque d'arrivée et pour tenter de décrocher le gros lot, surtout que tous les scénarios restent envisageables quant à l'issue finale de ce prix Kaspice support au pari mutuel urbain des trois paris tiercé, quarté et quinté dont nous avons relevé bon nombre de chevaux susceptibles de venir se distinguer aux derniers mètres de l'arrivée car dans ce profil du parcours de 1600m, tous les chevaux présents sont des spécialistes des distances classiques comme celle du jour

LES PARTANTS AU CRIBLE

- 1. HAYTHAM.** Il a déjà été retiré lors de sa dernière tentative pour non qualificatif, ce pensionnaire de l'efficace entraîneur Med Hamidi est monté par le chevronné jockey T. Lazreg pour une simple raison, c'est d'être sur le podium.
- 2. CAMANGO.** Ses dernières courses n'ont guère convaincu et il risque cette fois encore de connaître le même sort.
- 3. MAOUAL EL BASRA.** Dans l'argent lors de ses deux derniers essais, dans un lot de chevaux moins forts à celui du jour, il mettra à profit sa forme affichée pour tenter de s'insérer dans la bonne combinaison.
- 4. EL MOKAFIH.** Ce mâle bai de 5 ans de l'efficace entraîneur H. Zaaboub, intéressera les conditionnels du chevronné jokcey T. Ali Aouar.

PROPRIÉTAIRES	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	POIDS	COR	ENTRAÎNEURSB
D. LEMMADI	1	HAYTHAM	T. LAZREG	57	7	MED. HAMIDI
ABH. DEKHINOUCHE	2	CAMANGO	M. HARECHE	57	2	AB. KARA
ML. ZAABOUB	3	MAOUAL EL BASRA	A. HAMIDI	57	3	H. ZAABOUB
ML. ZAABOUB	4	EL MOKAFIH	T. ALI OUAR	57	13	H. ZAABOUB
R. SELLAOUI	5	HADID D'HEM	AB. AIDA	57	10	PROPRIÉTAIRE
S. MEKIDECHE	6	FARIDIX	S. BENYETTOU	56	1	S. ATTALLAH
AEK. AOUAD	7	KIRSSADA	A. HEBRI	55	9	B. LAHMICI
ABH. DEKHNOUCHE	8	HOYEM EL MESK	CH. ATTALLAH	55	6	AB. KARA
S. BERRAH	9	DJAWAHIR EL MESK	AB. ATTALLAH	55	11	PROPRIÉTAIRE
A. AOUSSAT	10	HAKIMA D'HEM	MS. AIDA	55	15	PROPRIÉTAIRE
A. BERRAH	11	MAHDJOUBA	B. BERRAH	55	14	B. BERRAH
R. MISSAOUI	12	LAMIA EL MESK	AH. CHAABI	55	8	PROPRIÉTAIRE
L. ZAABOUB	13	KAISARA (0)	O. CHEBBAH	55	9	PROPRIÉTAIRE
AB. LOUNISSI	14	GHAYATH	AP:Y. CHELLAL	54,5	12	H. FERHAT
ABH. DEKHNOUCHE	15	SAHRAOUIA	JJ:S. ATALLAH	54	5	AB. KARA

- 5. HADID D'HEM.** Repris encore une fois par l'excellent jockey S. Benyettou, cette fois il peut venir créer la surprise.
- 6. FARIDIX.** Au-dessous du lot.
- 7. KIRSSADA.** Dans l'argent à chaque sortie sauf que cette fois, elle attaque de la grosse cylindrée d'El-Eulma.
- 8. HOYEM EL MESK.** Cette brillante femelle semble tenir sa forme et qui est encore confiée à son fétiche et crack jockey, à son aise, pour une belle place sur les hauteurs du podium.
- 9. DJAWAHIR EL MESK.** Relevant d'une écurie qui ne fait pas dans la dentelle, cette jument de 7 ans reste sur des résultats extraordinaires ce qui la recommande parmi les meilleures possibilités d'avoir une place à l'arrivée.
- 10. HAKIMA D'HEM.** Cette belle femelle alezan de la grande maison A. Aoussat, dans l'argent à chaque sortie et à son aise sur les parcours de tenue, constituera l'une des bases les plus solides pour venir former la bonne combinaison de cette épreuve.

- 11. MAHDJOUBA.** Cette jeune femelle de 5 ans garde toujours la stabilité et l'équilibre car c'est son chevronné jockey Berrah qui tient les rênes jouera un rôle principal.
- 12. LAMIA EL MESK.** Elle s'attaque à un lot plus robuste qu'elle, mais elle guettera un éventail faux pas des favoris pour venir exploser l'arrivée.
- 13. KAISARA.** Méfiance, elle a tous les atouts pour venir occuper une belle place à l'arrivée,

l'efficacité de son écurie, le sérieux de son entraîneur et surtout la rigueur et l'efficacité de son partenaire du jour.

14. GHAYATH. Il est simplement le premier favori de ce pari.

15. SAHRAOUIA. Victorieuse sur 1500, elle misera sur sa forme actuelle pour t'enter de continuer sur sa lancée.

DANS LE CREUX DE L'OREILLE MON PRONOSTIC

14. GHAYATH- 11.MAHDJOUBA- 8.HOYEM EL MESK -
9. DJAWAHIR EL MESK- 15. SAHRAOUIA

LES CHANCES

13. KAISARA - 10. HAKIMA D'HEM

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
11										
12										

HORIZONTALEMENT
1 - Envoûtements - 2 - Série de trois cartes de la même couleur - Fait sauter - 3 - Bêtisier - Préfixe - Argon - 4 - En avant - Meurt en décembre - Brillait sur le Nil - 5 - Projet - À la mode - 6 - Avide de quelque chose - 7 - Femme d'un raja - Monnaies roumaines - 8 - Mesure la taille - Chose latine - 9 - Échelles d'alpinistes - 10 - Partisans d'Himmler - Lentilles - Devenir coulant - 11 - Forme d'avoir - Esprit - Romains - 12 - Scinder - Coulant.

VERTICALEMENT
1 - Normalisés - 2 - Consacrée - Partie d'août - Liquide organique - 3 - Roue à gorge - Pus - Laisse rêveur - 4 - Tour symbolique - Dépanne - 5 - Images saintes - Battre le pavé - 6 - Terme de tennis - Règlement (de b en h) - Préfixe - 7 - Routine - Sodium - 8 - Jeu chinois - Arrogants - 9 - Grecque - Conifère - Non entourés - 10 - Répéter inlassablement quelque chose à quelqu'un - Vigueur.

Mots fléchés

Purée	Plantation	Notre-Dame	Bêtisier	Effective
Insoumise	À suivre	Pays musulman	Quart chaud	Gamin de Paris
Devenir coulant	Poisson	Enveloppe	Thallium	
Protecteur	Impondérables	Éléments	Affectés	
Gai		Piquant		
Verre		Cave		
Suite de notes	Autorisée	Ville allemande	Suit le docteur	Places un œil
Naturelle		Embêtées		
Tranchés	Stable	Mer phonétique	Quartier chaud	
Appétits	Titane	Étain		
Grugé	Cabo-chard	Terme de tennis		
Portes préjudice		Tantale		
		Enzymes		

Mots masqués

Cette grille masque tous les mots de la liste. Rayez ces mots dans tous les sens, de haut en bas, de bas en haut, de gauche à droite et de droite à gauche, horizontalement, verticalement ou diagonalement. Les lettres restantes vous donneront la solution qui correspond à la définition suivante :

Accommodant (10 lettres)

U	E	U	S	S	I	E	D	I	V	A	T	A	N	E	R	G	S
E	S	C	S	R	E	V	I	D	E	T	U	E	M	E	O	U	S
E	T	A	E	R	E	V	E	S	E	M	S	I	R	P	R	I	R
L	E	I	N	N	E	R	V	I	E	R	I	O	F	S	D	E	A
A	R	A	R	T	N	E	L	A	D	E	D	C	I	U	D	T	I
N	U	I	I	C	E	E	R	R	E	I	L	S	A	G	R	I	D
E	P	R	E	L	E	E	N	I	A	H	S	T	S	E	U	S	E
R	M	O	S	A	T	S	R	U	O	C	I	T	U	A	O	I	R
U	I	N	I	I	E	E	T	S	E	V	B	E	R	I	L	V	I
S	T	E	S	V	U	E	T	N	E	R	E	V	T	E	E	R	A
U	E	T	S	O	O	E	S	I	O	T	R	A	N	I	G	E	P
E	L	N	A	J	J	E	T	N	O	B	B	N	I	A	U	G	E
L	R	O	L	D	E	T	E	L	A	G	O	R	R	H	A	A	L
U	U	H	O	R	I	E	T	S	E	L	A	I	E	O	J	S	A
O	O	U	E	N	I	A	S	E	L	U	E	M	S	C	N	U	V
M	T	I	E	S	I	A	R	F	E	L	I	O	V	I	R	D	O
E	R	N	E	T	I	A	R	T	R	I	O	V	A	T	V	O	E
P	E	I	N	A	M	R	I	A	L	C	T	E	N	E	B	E	F

N. B. : une même lettre peut servir plusieurs fois

ASSISE - AVIDE - AVOIR - BENËT - BONTE - BRE-BIS - CLAIR - COURS - DEDALE - DIVERS - DOUTE - ECRITE - ELAN - EMEUTE - FOIRE - FORCER - FRAISE - GALET - GEAI - GREMAT - HAIE - HAINE - HONTE - IMPURE - INTRUS - ISSUE - JAUGE - JOUET - JOVIAL - LESTE - LIERRE - LOURD - MANIE - MEULE - MOULE - NAVET - NERVI - NORIA - OISIVE - OURLET - OVALE - PAIRE - PRIERE - PRISME - RAID - RENTE - RONDE - SAIN - SEVERE - SURSIS - TAUDIS - TOISE - TRAITE - USAGER - USANTE - USURE - VESTE - VISITE - VOILE.

Solutions du précédent numéro

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT :
1. Correction - 2. Huée - Au - Pe - 3. Ire - Alènes - 4. Ras - Surs - 5. Or - Net - EA - 6. Mère - Na ! - Su - 7. Âme - Âtre - 8. Niais - R.S.T.A - 9. Cs - Manette - 10. Iéna - Ôte - 11. Émet - Rue - 12. Nausées - S.S.

VERTICALEMENT :
1. Chiromancien - 2. Our - Remise - 3. Réer - Réa - Neu - 4. Ré - Âne - Imams - 5. Ase - Asa - EE - 6. Cal - T.N.T - Note - 7. Tués - Arrêt - 8. Nue - Ester - 9. Opéras - TT - Us - 10. Ness - Uraètes.

MOTS FLÉCHÉS

HORIZONTALEMENT :
Dilettante - Sasses - Ar - Si - Télé - Ri - E.M - Té - Let - Pries - Pi - Esseulée - Usés - Li - Né - Serments - Toi - Su - Sort - Mu - S.S - Tee - Gère - Créer.

VERTICALEMENT :
Lisières - Âme - La - Mises - Ur - Lest - Esses - Tsé-tsé - Rus - Atèle - Ulm - Sc - Are - Plies - An - Lie - Note - Tare - Entrée - Mérite - Ester.

MOTS MASQUÉS COLPORTEUR

Sûreté de wilaya d'Alger : arrestation de 10 individus et saisie de près de 3 kg de kif traité

La Brigade mobile de la police judiciaire (BMPJ) de Béni Messous et la Brigade de la police judiciaire (BPJ) de la sûreté de la circonscription administrative de Bouzaréah (Alger), ont procédé, la semaine dernière, à l'arrestation de dix (10) individus impliqués dans une affaire de trafic de drogue et à la saisie de près de 3 kg de kif traité et de 3.590 comprimés psychotropes, indique lundi un communiqué de la sûreté de wilaya d'Alger. Les services de la sûreté de wilaya d'Alger, représentés par la BMPJ de Béni Messous et la BPJ de la Sûreté de la circonscription administrative de Bouzaréah, ont "démantelé, la semaine dernière, deux réseaux criminels composés de dix (10) individus impliqués dans une affaire de trafic de drogue, et procédé à la saisie de près de 3 kg de kif traité, de 3.590 comprimés psychotropes et d'armes blanches prohibées", précise la même source. "Cette opération a été menée suite à d'intensives investigations sur le terrain, qui ont permis aux enquêteurs de percer à jour l'activité de deux réseaux criminels spécialisés dans le trafic illicite de drogue, avant d'identifier et d'arrêter successivement ses membres", souligne le communiqué, précisant que "la quantité de drogue saisie était dissimulée dans les domiciles des suspects". "L'opération, menée sous la contrôle du parquet territorialement compétent, s'est soldée par la saisie de 3.590 comprimés psychotropes, de 2,812 kg de kif traité, de 13 armes blanches prohibées, de 3 fumigènes et d'une somme d'argent estimée à 163,150 millions de centimes", ajoute la même source, soulignant que "les mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Bir Mourad Raïs, conformément à un dossier de procédure pénale.

Démantèlement à Oran d'un réseau criminel impliqué dans le vol d'une bijouterie

Les services de la sûreté de wilaya d'Oran ont procédé au démantèlement d'un réseau criminel composé de cinq individus, dont une femme, impliqués dans le vol d'une bijouterie. L'opération a permis la récupération des objets dérobés, a-t-on appris lundi auprès de ce corps de sécurité. L'enquête a été déclenchée à la suite de la diffusion, sur les réseaux sociaux, de vidéos montrant un groupe d'individus agressant une personne à l'aide d'armes blanches avant de s'emparer d'une quantité de bijoux, précise la même source. La Brigade de recherche et d'intervention (BRI) de la Sûreté de wilaya d'Oran a immédiatement



ouvert une enquête de terrain sous la supervision du parquet territorialement compétent. L'exploitation des images issues du centre de vidéo-protection de la wilaya a permis d'identifier le véhicule utilisé pour la fuite, de déterminer l'identité des sus-

pects ainsi que leur destination, conduisant à leur arrestation successive. L'opération s'est soldée par la récupération de deux véhicules ayant servi à la commission du vol, ainsi que d'une moto incendiée par les mis en cause afin d'effacer les traces. Les services de police ont également saisi une quantité de bijoux volés, une somme de 240.000 dinars en monnaie nationale provenant du produit du vol, ainsi qu'un montant de 330 euros en devise étrangère. A l'issue des procédures légales, les suspects ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal d'El Kerma, conclut la même source.

Interruption de l'AEP à Saïda en raison de travaux de maintenance



L'ensemble des quartiers de la ville de Saïda enregistrent, depuis mardi matin, une interruption de l'alimentation en eau potable (AEP) en raison de travaux de maintenance, indique un communiqué de l'unité de wilaya de l'Algérienne des eaux (ADE). Selon le communiqué, cette coupure est due à une opération de remplacement d'une vanne de contrôle et de distribution de 600 mm de diamètre au niveau de l'installation de la zone de Bourached, entraînant l'arrêt de la production à partir de la chaîne de production située dans la commune d'Aïn Skhouna. Les équipes techniques relevant de l'unité de wilaya de l'ADE ont entamé les travaux de maintenance relatifs au changement de cette vanne de contrôle et de distribution. La reprise progressive de l'alimentation en eau potable est prévue immédiatement après l'achèvement des travaux, précise la même source. Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'amélioration du service d'approvisionnement en eau potable et de la garantie de la continuité du service public, conclut le communiqué.

Une tombe "de haut rang" vieille de plus de mille ans découverte au Panama

Une tombe vieille de plus de mille ans contenant des restes humains et des objets en or et en céramique a été découverte dans une région du Panama fouillée depuis deux décennies, a annoncé vendredi à l'AFP la chercheuse en charge du projet. La découverte a eu lieu à El Caño, dans le district de Natá, à environ 200 kilomètres au sud-ouest de la capitale Panama, où des scientifiques et

des archéologues ont déjà découvert d'autres vestiges de cultures préhispaniques. Les restes osseux sont entourés d'objets en or et de poteries ornées de motifs traditionnels, ce qui indique qu'il s'agit de personnes de "haut rang", a exposé à l'AFP l'archéologue Julia Mayo, précisant que la tombe avait été construite "entre 800 et 1000 après J.-C.". "L'individu avec l'or est celui qui avait le statut

social le plus élevé du groupe", a-t-elle ajouté. Le corps de cet occupant principal était orné de "deux bracelets, deux pectoraux et deux boucles d'oreilles, les bijoux pectoraux comportant des représentations de chauves-souris et de crocodiles", a décrit Mme Mayo. Le site archéologique d'El Caño est lié aux sociétés qui ont habité les provinces centrales du Panama entre le VIIIe et le XIe siècle. "C'est là qu'ils ont enterré leurs morts pendant 200 ans", a déclaré la chercheuse. Mme Mayo a indiqué que neuf autres tombes "similaires" à celle annoncée vendredi ont déjà été fouillées

sur le site. Cette découverte est "d'une grande importance pour l'archéologie panaméenne et l'étude des sociétés préhispaniques de l'isthme centraméricain", a souligné le ministère de la Culture dans un communiqué. Selon les experts, ces fouilles démontrent que pour ces sociétés, la mort ne représentait pas une fin, mais une transition vers une autre phase où le statut social restait important. La découverte permettra d'apporter de nouvelles informations sur l'organisation sociale, le pouvoir politique, les réseaux d'échange ou encore les pratiques rituelles, a complété le ministère.

Mise en échec d'une tentative de contrebande de plus de 237 kg de kif traité à Nâama

Les services des douanes de la wilaya de Nâama, en coordination avec des éléments de l'Armée nationale populaire, ont mis en échec une tentative de contrebande d'une quantité importante de drogue estimée à 237 kg et 900 gr de kif traité, a indiqué, mardi, un communiqué de la direction régionale des douanes de Bechar. Le communiqué précise que "dans le cadre des missions de terrain continues des brigades douanières opérationnelles, la brigade polyvalente d'Aïn Sefra et la brigade polyvalente de Sfisifa, relevant de l'Inspection des divisions des douanes de Nâama (direction régionale des douanes de Bechar), ont réussi, en coordination avec des éléments de l'Armée nationale populaire, à déjouer une tentative de contrebande portant sur 237 kg et 900 g de kif traité". La même source ajoute que l'opération a également permis la saisie du moyen de transport utilisé dans la tentative de contrebande. Cette opération s'inscrit dans le cadre des efforts continus déployés par les Douanes algériennes pour lutter contre les différentes formes de contrebande, notamment en matière de protection de la santé publique et de lutte contre le trafic illicite de stupéfiants, conclut le communiqué.

EXPRESS- HISTORIQUE

Le Chêne et le Roseau (3)



AUX POINGS

«Le projet d'envoyer une force de maintien de la paix en Ukraine constituait une incitation pour Kiev à poursuivre le conflit contre la Russie. Moscou, pour sa part, est favorable à une solution diplomatique et n'a jamais renoncé à un règlement pacifique des questions litigieuses.»

Sergueï Lavrov, chef de la diplomatie russe





Dans la journée : Ensoleillé
Vent : 14 km/h
Humidité : 54 %



Dans la nuit : Nuageux
Vent : 9 km/h
Humidité : 68 %

Dohr : 13h01
Assar : 16h11
Maghreb : 18h42
Îcha : 20h00

Jeudi 8
Ramadhan 1447
Sobh : 05h57
Chourouk : 07h23

LA RUE MAROCAINE GRONDE CONTRE LA NORMALISATION

« M6 a trahi les aspirations de son peuple »

La rue marocaine n'a pas relâché sa pression sur le gouvernement Akhenouch, sur le palais de M6 et sur le Makhzen, qu'elle continue d'appeler à dénoncer les accords Abraham et à abandonner la dynamique de normalisation avec l'entité qui porte en elle les germes de la colonisation du pays.

Le Groupe d'action nationale pour la Palestine dénonce la participation du Maroc au Conseil de la paix de Trump, un instrument visant à pousser les Ghazaouis à abandonner leurs terres et leur droit à un État palestinien conformément aux résolutions de la communauté internationale. Ce groupe, qui condamne toute engagement marocain, n'a pas manqué de critiquer la présence au sein de ce conseil appelé pompeusement « Conseil pour la paix (Bord of Peace), d'un criminel de guerre recherché par la justice internationale, le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu, estimant que cela constitue une contradiction avec les principes de paix et d'éthique politique, un individu criminel faisant l'objet d'un mandat d'arrêt délivré par la Cour pénale internationale.

Il y voit une tentative de blanchir l'image de l'occupation israélienne via des fronts de propagande trompeurs et qui nient les droits du peuple palestinien. Le Groupe d'action nationale pour la Palestine a également dénoncé tout engagement financier ou politique du Maroc pour rejoindre ce conseil, soulignant que l'imposition de frais par l'administration américaine va à l'encontre :

- De la volonté populaire marocaine, solidaire de la Palestine ;
- De la position historique et de la dignité nationale du Maroc.



La rue marocaine et des membres du groupe de soutien à la Palestine ont dénoncé la prestation de Nasser Bourita, le ministre des affaires étrangères dans le gouvernement de Aziz Akhenouch, estimant qu'elle constitue une véritable insulte à l'honneur du peuple marocain. « Un ministre des affaires étrangères qui se plie en quatre pour tenter de justifier l'injustifiable. C'est du jamais vu. Le Maroc peine à lever des crédits pour financer ses programmes de développements mais trouve comment répondre à l'injonction de Donald Trump en mettant sur la table une masse de dollars pour avoir le droit de siéger dans le conseil pour la Paix de Trump », affirment des activistes marocains qui dénoncent la soumission du Makhzen et ses symboles aux injonctions de Trump, de certaines puissances occidentales et des criminels de l'entité sioniste.

Le Groupe d'action nationale pour la Palestine a exprimé son désaccord avec les propos du ministre des Affaires étrangères, Nasser Bourita, sur la transmission des valeurs de tolérance aux Palestiniens

en pleine guerre et siège, estimant que cette approche tente de faire porter une responsabilité morale à la victime, alors que l'agresseur pratique le meurtre et la destruction sans rendre de comptes.

La déclaration du Groupe d'action nationale exprime le rejet total de toute implication marocaine dans des alliances ou projets jugés suspects, appelant toutes les forces actives au Maroc à défendre la Palestine, à préserver la dignité du Maroc et ses positions historiques inébranlables. Elle rappelle que la Palestine reste une cause nationale, qui ne peut être négociée ni remodelée selon les conditions de l'opresseur.

Il faut rappeler, dans ce contexte, que le Makhzen est le cancre, qui ne retient jamais les leçons. Il y a soixante-cinq ans, le Maroc de Hassan II avait envoyé un corps expéditionnaire au Cabinda, à la demande de la France et la Belgique, pour faire cesser dans un bain de sang une insurrection qui avait porté au pouvoir le dirigeant nationaliste Patrice Lumumba. Le Maroc avait participé à la campagne de répression qui a conduit à l'arrêt de l'insurrection et à l'arrestation puis l'assassinat du dirigeant congolais. Le Makhzen et Bourita sont en train de refaire les mêmes erreurs et cela finira par se retourner contre eux, car aujourd'hui les réalités géostratégiques dans le monde sont en train de connaître de profonds changements.

Slimane B.

L'ANP NEUTRALISE UN RÉSEAU DE NARCOTRAFIC

Une quantité de 49,400 kg de cocaïne saisie

Un réseau criminel, spécialisé dans le trafic de drogue dure a été démantelé, lundi, par les services de la Sécurité de l'Armée de la 5e Région militaire, qui ont saisi 49,400 kilogrammes de cocaïne, a indiqué, hier, le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. "Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et dans la dynamique des opérations visant à déjouer les tentatives de narcotrafic dans notre pays, les services de la Sécurité de l'Armée de la 5e Région militaire, ont démantelé hier lundi 23 février 2026, un réseau criminel, spécialisé dans le trafic de drogue dure et saisi 49,400 kilogrammes de cocaïne", précise la même source. Dans le même contexte, les unités de la Gendarmerie nationale à Tlemcen en 2e Région militaire et dans différentes opérations "ont démantelé un réseau criminel organisé spécialisé dans l'introduction de drogue depuis le Maroc vers le territoire national", indique le communiqué, soulignant que "ces opérations ont permis la saisie d'un (01) quintal et 20 kilogrammes de kif traité, et l'arrestation de 06 individus en leurs possession une somme d'argent liée aux revenus de cette activité criminelle, s'élevant à 236 millions de centimes, en sus de neuf (09) téléphones portables, deux (02) drones et un (01) véhicule utilitaire". "Ces résultats enregistrés dans le domaine de la lutte contre la criminalité organisée et la contrebande, réaffirment encore une fois l'efficacité de l'approche adoptée par le Haut Commandement de l'Armée nationale populaire et sa détermination à lutter contre ces groupes criminels, et dénotent de la vigilance et de la disponibilité permanente des unités de l'ANP, avec ses diverses composantes, et son adaptation à tous les procédés adoptés par les criminels afin d'inonder notre pays par ces poisons", conclut le communiqué du MDN.

R. N.

DE ET VERS LE ROYAUME-UNI

Air Algérie passera à 14 vols hebdomadaires cet été

La compagnie aérienne Air Algérie a annoncé, hier, le lancement prochain d'une nouvelle ligne vers Manchester et le renforcement du nombre de ses vols vers le Royaume-Uni à 14 vols hebdomadaires pour cet été 2026. Dans un communiqué rendu public, le groupe Air Algérie a annoncé le lancement de nouvelles liaisons vers Manchester ainsi que l'extension de ses opérations à deux grands aéroports londoniens, « Heathrow » et « Stansted ». Ajoutant que « cette décision s'inscrit dans la stratégie de la compagnie visant à consolider sa présence sur le marché européen et à répondre à la demande croissante de transport entre l'Algérie et le

Royaume-Uni ». Selon la même source, « le programme d'été 2026 prévoit une augmentation progressive des fréquences vers le Royaume-Uni qui devrait atteindre un total de 14 vols hebdomadaires ». Cette montée en puissance vise principalement à améliorer la connectivité aérienne pour la communauté algérienne établie outre-Manche. Dans le même temps, elle offre davantage d'options de voyage aux passagers, notamment avec la compagnie Air Algérie qui propose ces nouvelles liaisons. L'ouverture de nouvelles rotations vers Manchester marque une étape supplémentaire dans la diversification du réseau britannique d'Air Algérie, déjà présent à Londres.

Par ailleurs, optimiser l'accessibilité de « Stansted » et « Heathrow » renforce la stratégie d'Air Algérie. La compagnie a souligné que « cette expansion s'inscrit dans son plan de développement global, axé sur l'extension du réseau de destinations et l'amélioration de la qualité de service ». À cet égard, Air Algérie vise à renforcer sa position parmi les transporteurs opérant entre l'Algérie et l'Europe. La compagnie aérienne a invité les voyageurs souhaitant obtenir davantage d'informations à contacter son centre d'appel via le numéro court « 3302 ». Ils peuvent aussi se rapprocher de ses agences commerciales pour toutes questions concernant Air Algérie.

L. Zeggane

SOUS-RIRE

Démantèlement à Blida d'un réseau ayant détourné plus de 300 millions DA d'une entreprise privée

ce réseau est plus performant que la 5G !



BE/KAC